



Vol. II.—No. 41.

MONTREAL, JEUDI, 2 NOVEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

GALERIE NATIONALE.

FRANÇOIS MERCIER.

Il est né à St. Paul l'Érmité, au petit village; son père était cultivateur. La famille était nombreuse; cinq garçons forts, entreprenants et hardis, promettaient de devenir des hommes; ils ont tenu leur promesse. Deux des filles sont religieuses.

François Mercier est aujourd'hui âgé de trente-quatre ans. C'est un beau garçon, un homme de bonne mine, de plus de six pieds, à la figure brune et mâle, à la physionomie imposante, aux yeux étincelants, au corps droit, souple et robuste, fait pour les grandes fatigues, les efforts puissants, plutôt remarquable par la force des muscles et la proportion des membres que par la masse des os et de la chair.

Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il laissa sa famille pour tenter la fortune et courir les aventures; son imagination, frappée par le récit des expéditions hardies de nos voyageurs canadiens, l'entraîna vers les régions lointaines qu'ils ont remplies de leur nom et de leurs exploits.

Après quelques mois passés à St. Paul Minnesota et à St. Louis, il s'enrôla dans la compagnie du Nord-Ouest, pour faire la traite des pelleteries. L'expédition dont il faisait partie dura trois ans, et choisit pour théâtre de ses opérations le territoire qui s'étend des bords du Missouri jusqu'au pied des montagnes rocheuses.

Elle occupa alternativement les forts Benton et Union.

Mercier construisit en partie le premier de ces deux forts; remarqué pour son habileté et sa vigueur, il était devenu, en peu de temps, le charpentier de la petite colonie. Toujours prêt pour le travail et les expéditions hardies, il se gagna en peu de temps la confiance de ses camarades et de ses chefs.

Le Nord-Ouest est habité, comme on sait, par des tribus belliqueuses et barbares; ce sont les Pieds Noirs, les Sioux, les Assiboines, etc.; il suffit d'être en bons termes avec l'une de ces tribus pour s'attirer la haine des autres.

Nos traiteurs faisant la traite avec les Pieds Noirs et les Têtes Plates, eurent pour ennemis les fameux Sioux. Tous les jours ils étaient exposés à être scalpés et massacrés par ces terribles sauvages qui, toujours aux aguets et montés sur des chevaux vigoureux, fondent sur leurs victimes avec la rapidité de l'éclair.

S'éloigner du fort un instant était une imprudence souvent funeste; ils couraient le risque de ne pas revenir ou de rentrer au fort sans chevelure; ce qui est désagréable.

L'un des hommes de notre caravane, un Canadien-Français de St. Louis, un brave et habile chasseur, ayant commis, un jour, cette imprudence, fut ainsi scalpé en un clin-d'œil, sans avoir eu même le temps de pousser un cri. Ses compagnons le trouvèrent dans un horrible état et le transportèrent au fort encore vivant, mais souffrant d'atroces douleurs. Il les suppliait de mettre un terme à ses souffrances, de l'achever; il vécut encore une vingtaine d'heures.

La même chose arriva à une vieille indienne; mais elle survécut à cette douloureuse opération et porta plusieurs années une tête affreusement dépourvue.

Mercier faillit deux fois tomber sous les coups des sauvages.

Une fois, il était occupé à cueillir des cerises à quelques pas du fort, lorsqu'une flèche vint soudain lui vibrer dans le cou; la blessure, heureusement, n'était pas mortelle.

Une autre fois, c'était à l'occasion du décès d'un chef indien, qui leur servait d'interprète. Mercier ayant été chargé d'aller dans la hutte du défunt prendre la mesure de sa bière, y trouva les trois frères de l'indien et plusieurs femmes réunis là pour lui rendre les derniers devoirs. Tout à coup, lorsque Mercier était occupé à remplir tranquillement sa mission, l'un des frères du défunt se précipita sur lui, et tenta de lui enfoncer sa dague

dans la poitrine, Mercier ayant paré adroitement le coup qu'il reçut sur la main, les indiennes se jetèrent entre lui et l'assassin, et il eut ainsi le temps de s'échapper.

Les Sioux allant, un jour, en guerre eurent la funeste pensée de faire le siège du fort Union; ils étaient cinq à six cents guerriers à cheval. Il y avait huit hommes dans le fort, Mercier et ses compagnons, tous décidés à vendre chèrement leur vie. Ils les laissèrent s'approcher et lorsqu'ils les virent assez près, ils ajustèrent leurs carabines. Huit balles partirent et huit hommes tombèrent. Les Sioux épouvantés s'enfuirent de toute la vitesse de leurs chevaux.

Un jeune homme de Lotbinière, du nom de Hypolite Hamel, mourut au fort Benton en 1861. Il était âgé de vingt à vingt-deux ans; la consommation l'emporta. Mercier raconte avec une noble satisfaction comment il rendit les derniers devoirs à son jeune et infortuné compatriote. Il lui fit un cercueil et creusa sa fosse sur un petit tertre qu'il surmonta d'une croix.

Combien de nos compatriotes dorment ainsi dans ces vastes et sauvages régions! Depuis le golfe du Mexique jusque sur les bords de la mer glaciale on trouve de leurs ossements; des fleuves ou des lacs portent leurs noms, et souvent une humble croix indique l'endroit où ils sont tombés, victimes des rigueurs de la nature, des misères du voyage ou de la barbarie des sauvages. Ou bien, quelque vieil indien raconte au voyageur qui passe, leurs exploits et leurs vertus. Car de tous ceux qui ont parcouru ces contrées, aucuns blancs n'ont laissé autant que les Canadiens-Français de bons souvenirs dans la mémoire fidèle des Indiens. De tout temps les enfants de la Nouvelle France ont su gagner leurs sympathies et leur admiration par leur douceur et leur bravoure; aussi, toujours, ont ils été employés avec succès par ceux qui avaient intérêt à se concilier les sympathies des sauvages.

En 1866, Mercier revenait en Canada; il y resta deux ans; mais le goût des voyages ne l'avait pas laissé. Il oublia bientôt toutes les misères qu'il avait éprouvées et les dangers qu'il avait courus pour ne se souvenir que des émotions et des aventures de ses voyages lointains. C'est bien là le caractère national; les Canadiens-Français apportent tous, plus ou moins, en venant au monde, ce besoin d'aventures et d'émotions, et c'est sans doute un peu la raison de la vie errante d'un grand nombre d'entre eux. Lorsqu'à cette raison morale est venue se joindre le besoin de vivre, l'émigration a pris ces funestes proportions que nous déplorons.

Mercier partit donc; mais cette fois il prit une autre direction; il tourna sa barque aventureuse du côté de la Californie. Il se fixa à San Francisco et fit de bonnes affaires dans la carrosserie et un peu dans les mines.

Mais ce n'est pas ce qu'il fallait à notre jeune voyageur. Un matin il se réveilla, fatigué de cette vie monotone et sédentaire.

Les États-Unis venaient d'acheter l'Amérique russe; c'était un vaste théâtre ouvert à l'exploitation des fourrures.

Le 15 avril 1869, François Mercier était au comble de la joie; il faisait partie d'une expédition qui partait pour le détroit de Behring. Il avait pour compagnon son frère Moïse, Emphrem Gravel de St. Martin, Michel Laberge de Châteauguay, Napoléon Robert de St. Césaire et deux Américains. Le vingt-et-un juin, deux mois après leur départ, ils arrivaient au détroit de Behring.

Là ils construisaient un bateau qu'ils appelaient la "Canadienne" et s'aventuraient dans la rivière Youkon.

Rendus à environ quatre cents milles, ils furent informés qu'ils ne pouvaient pas continuer leur route sans danger, que personne n'avait encore dépassé l'endroit où ils étaient. Ils répondirent qu'ils iraient aussi loin qu'ils pourraient, et l'un

d'eux, un de nos compatriotes ajouta que des Canadiens-Français ne rebroussaient jamais chemin avant d'avoir été où ils voulaient, et ils continuèrent.

Cependant, le bruit se répandit bientôt parmi les sauvages que des blancs remontaient la rivière. Ils arrivèrent par bandes et couvrirent la rivière de leurs canots; un grand nombre n'avaient jamais vu de blancs; ils s'avançaient le plus près possible du navire pour contempler nos voyageurs.

Ceux-ci s'étaient préparés à faire le coup de feu en les voyant venir; ils avaient mis la main sur leurs carabines; mais c'était une précaution inutile. Ils ne tardèrent pas à voir que la curiosité seule attirait ces pauvres gens dont l'étonnement à la vue de ces étrangers se changea bientôt en admiration.

François Mercier ayant aperçu une outarde qui passait à une couple de cent verges, la tira au vol et lui envoya une balle à travers le corps. Tous les Sauvages coururent pour ramasser l'outarde, et après l'avoir examinée et se l'être montrée les uns aux autres avec des gestes de surprise et d'admiration, ils allèrent la porter à François Mercier, auquel ils serrèrent les mains en lui disant "qu'il était un homme."

A environ quinze cents milles du détroit de Behring, à l'embouchure de trois rivières, ils mirent pied à terre; ils étaient arrivés au terme de leur course. C'est là qu'ils construisirent le fort Adams et prirent leurs quartiers d'hiver. Les Sauvages accoururent de tous les points pour avoir des marchandises et surtout du tabac et des rassades en échange des plus riches fourrures. Le printemps, quand ils descendirent la rivière, leur bateau était surchargé du produit de leur traite et de leur chasse, car durant l'hiver ils avaient tué nombre d'ours, de caribous et autres animaux.

Mais ayant trouvé, au détroit de Behring, les principaux membres d'une riche compagnie américaine, contre laquelle il leur serait impossible de lutter à l'avenir, ils leur vendirent tout ce qu'ils avaient, le vaisseau et sa cargaison ainsi que leur droit de pêche. La compagnie offrit alors des avantages considérables à François Mercier s'il voulait rester à son service, en qualité de traiteur; il y consentit.

Le premier novembre 1869, il partait pour le fort Adams, à la tête d'une expédition composée comme suit: huit Indiens, deux Russes, cinq traîneaux chargés de marchandises et trente-sept chiens pour traîner le tout; car c'était l'hiver, et pendant cette saison c'est ainsi qu'on voyage dans ces rudes contrées. Des Indiens, les raquettes aux pieds, battent la marche et les chiens courent à leur suite à raison de cinquante ou soixante milles par jour. Si cette manière de voyager à ses agréments, elle a bien son mauvais côté, surtout lorsque les tempêtes s'élèvent et que le froid monte jusqu'à soixante degrés; on court le risque alors de périr de froid, et même de faim, si on n'a pas eu le soin de se pourvoir abondamment de provisions. Mais si la glace atteint jusqu'à sept pieds d'épaisseur, la neige, heureusement, n'est pas abondante. Le soir, les voyageurs se renferment dans des sacs de caribou près d'un petit feu, et les chiens cherchant la chaleur leur en donnent en se couchant autour d'eux.

François Mercier avait ainsi fait six cents milles et il était rendu au fort Nulato, lorsqu'il fut averti que les Esquimaux avaient résolu de l'empêcher de continuer sa route, et que déjà même ils s'avançaient pour le massacrer lui et ses compagnons.

Les Indiens, ajoutant foi à ces rumeurs, manifestèrent leur frayeur et refusèrent de marcher. Mercier saisit deux revolvers de six coups chaque, et se posant bravement devant eux, leur demanda s'ils aimaient mieux mourir de sa main que de celles des Esquimaux. Ils préférèrent naturellement la dernière de ces deux alternatives. Et la caravane se remit en marche.

Avant de partir, Mercier fit son testament et pria ceux qui étaient au fort de le faire parvenir à sa famille, s'il lui arrivait

malheur. Mais il ne lui arriva rien, et après trente-cinq jours de marche, il arriva au fort Adams, où il passa l'hiver.

Il a fait deux autres voyages depuis cette époque, mais il passe l'hiver à Montréal maintenant; il part de cette ville dans le mois de mars, prend le navire à San Francisco, vers la mi-avril pour le détroit de Behring, de là se rend au fort Adams et revient l'automne dans sa famille, où son arrivée est toujours accueillie avec un bonheur d'autant plus vif qu'on ne sait pas si on le reverra, quand il part.

M. Mercier se propose de voyager encore pendant trois ans. Ses paroles laissent supposer qu'il aura alors les moyens de laisser cette vie tourmentée et semée de dangers pour une position plus paisible. La Compagnie dont il est l'employé et qui, soit dit en passant, vaut plusieurs millions de piastres, n'épargne rien pour le garder à son service. La popularité qu'il s'est acquise parmi les peuplades sauvages est un avantage qu'elle sait apprécier.

Doux et brave, grand et bien fait, habile à la chasse, infatigable à la course, d'une force et d'une agilité remarquable, François Mercier possède tout ce qui gagne l'affection et frappe l'imagination de ces grands et terribles enfants de la nature.

Ajoutons qu'à tout cela il joint les manières et les qualités d'un gentilhomme. Lorsqu'il se promène sur la rue Notre-Dame, ceux qui ne le connaissent pas ne pourraient s'imaginer que c'est là l'intrépide traître du Nord-Ouest et de la mer glaciale, qui a passé la moitié de sa vie au milieu des sauvages, a couché dans la hutte des Esquimaux et mangé à leur table.

C'est le temps de dire que notre héros est aussi modeste que brave, et que nous n'avons pu apprendre de sa bouche une foule de choses, qu'il nous a fallu chercher ailleurs. Cependant, nous avons pu en savoir assez pour apprendre à nos lecteurs que jamais blancs, rouges ou noirs n'ont pu lui faire baisser la tête. Doux et paisible comme beaucoup d'hommes forts, il est comme eux terrible, lorsqu'on le pousse à bout; lorsque la colère stimule ses nerfs et agit sur ses muscles d'acier, elle lui donne une force qui le surprend lui-même.

On l'a vu obligé de se défendre contre plusieurs hommes, en prendre un au bout de ses bras et le lancer, après l'avoir fait tourner au-dessus de sa tête, à plusieurs pas; inutile de dire que les autres ne se risquèrent pas à tenter l'épreuve. Quelques autres exploits de cette nature suffirent pour assurer sa tranquillité. Mais comme il le dit lui-même, il n'est pas à l'abri du pistolet de l'homme *civisé* de la Californie ou de la flèche meurtrière de l'homme des forêts; aussi, la prudence, comme son caractère lui font éviter autant que possible des emportements dangereux et condamnables.

Ce n'est pas qu'il soit incapable de se défendre au pistolet ou à la carabine contre un adversaire loyal; on en jugera par l'exemple suivant. Dans un exercice au tir qui eut lieu à San Francisco, il y a deux ans, il envoya trois balles dans le même trou, coup sur coup, à une distance de trois cents verges.

Je termine et cependant je n'ai pas dit le quart de ce qui pourrait être écrit sur les voyages et les aventures de François Mercier, sur les pays qu'il a parcourus et les mœurs des sauvages qu'il a rencontrés: ce sera pour une autre fois.

Ceci suffira, nous l'espérons, pour montrer que nous sommes heureux de rendre hommage à ceux qui, dans les pays lointains, comme au sein de la patrie, savent faire respecter et aimer le nom canadien. La gloire d'une nation est un bouquet où toutes les fleurs ont leur place, une vaste mosaïque dont toutes les pierres s'harmonisent pour former un tout magnifique, ou bien, si l'on veut, un beau et grand fleuve formé par mille ruisseaux dont les uns coulent entre des rives fleuries, et les autres à travers des rochers nus et sauvages.

L. O. DAVID.

RÉV. M. PROULX.

M. Proulx est né à la Baie du Febvre, le 10 août 1804. Il fit son cours classique au collège de Nicolet, avec un rare succès. Il prit l'habit ecclésiastique en 1825, et fut d'abord professeur dans cette maison, puis l'année suivante, il fut appelé à faire la rhétorique au collège de St. Hyacinthe.

Le 28 septembre 1828, il se rendit à Boucherville, pour y recevoir l'ordre sacré de prêtrise, et revint, comme directeur du même collège, remplacer M. Maguire qui fit alors un voyage en Europe.

Dans l'automne de 1830, M. Proulx fut désigné pour prendre la direction du collège de Ste. Anne, qui ne comptait qu'un an d'existence. Après trois années et quelques mois passés à la tête de cette maison, et l'avoir assise sur une base solide, en 1834, il fut nommé à la cure de St. Pierre-les-Becquets, et chargé, en même temps, de la desserte de St. Jean Deschaillons. En 1835, il fut transféré de cette dernière cure à celle de St. Antoine de Tilly, où il est demeuré jusqu'en 1847. A cette époque, il fut appelé à l'Archevêché de Québec, pour aider à l'administration du diocèse, et il y resta jusqu'en mai 1859. A cette date, M. Baillargeon, qui était alors curé de Québec, ayant été député à Rome pour y porter les décrets du concile provincial, et pour y séjourner, comme agent des évêques de la province ecclésiastique, M. Proulx fut appelé à le remplacer. Au bout d'un an et quatre mois seulement, il passa de la cure de Québec à celle de Ste. Marie de la Beauce, paroisse qui a d'autant plus d'importance qu'elle a été jusqu'à dernièrement, le chef-lieu de tout le district. En 1867, Mgr Baillargeon, pour reconnaître le mérite de ce prêtre distingué, et pour satisfaire le vœu de tout le diocèse, lui conféra le titre de Vicaire-Général. A cette nouvelle, il n'y eut qu'une voix, parmi ses confrères et la classe instruite de ses concitoyens, pour proclamer que cette dignité était une légitime récompense du talent, du mérite et de la vertu.

Après avoir possédé M. Proulx pendant vingt ans comme guide spirituel, cette dernière paroisse a eu l'excessive douleur de se le voir enlevé, par la mort, après plusieurs semaines de grandes souffrances, le 6 juillet 1871, à l'âge de soixante-sept ans et trois mois.

Ses funérailles ont eu lieu le lundi suivant, le 10, au milieu d'une grande réunion des MM. du clergé, et d'un concours immense de fidèles.

A cette esquisse historique de la *Gazette des Familles*, nous ne pouvons que résumer en deux mots tout ce qui a été dit sur le défunt. Ce fut un excellent prêtre, un bon citoyen, un écrivain et un orateur remarquables. Ses sermons et ses écrits ont exercé une grande influence sur son époque; il combattit avec ardeur dans les journaux même des doctrines qu'il croyait fatales à la religion et à la patrie.

CHICAGO.

Celæ gratiore casu decidunt turres.

HORACE.

VI.

Je puis l'affirmer avec certitude, jamais agglomération d'hommes, en aucun siècle, et dans aucun pays, n'a montré semblable énergie, pareil esprit d'entreprise.

Et quels obstacles n'ont-ils pas eus à surmonter!

Avant l'ouverture du *Michigan Southern*, le premier chemin de fer qui ait relié Chicago avec les États de l'Est, ouverture qui eut lieu en février 1852, la ville se trouvait, tous les ans, depuis le mois de mars jusqu'au 1er mai, entièrement séparée du reste du monde, par un océan de boue.

Avant que les bateaux à vapeur commençassent leurs voyages réguliers à travers les lacs, jusqu'à St. Joseph ou New-Buffalo, les habitants de Chicago étaient quelquefois huit à dix jours sans recevoir aucunes nouvelles de l'Est. Ajoutez que le télégraphe y était inconnu.

L'arrivée du premier steamer de la saison était un jour de réjouissances publiques.

Le sol était tellement fangeux, que, même après 1850, dans la rue *Lake*, la plus grande artère commerciale de la ville, maints charretiers durent laisser leur charrette vide, enfoncée dans d'insondables ornières, heureux de pouvoir se sauver eux-mêmes avec leurs chevaux.

Les commis qui n'avaient pas grand'chose à faire s'amusaient à planter des mannequins ou des pieux dans la boue avec des inscriptions du genre de celles-ci:

On his way to China!

The last man went down here!

No bottom! etc.

Non, le voyageur qui passait, encore la semaine dernière dans les grandes et larges rues de Chicago, foulant du pied l'incomparable pavé Nicholson, ou ces magnifiques trottoirs en blocs de pierre de taille dont quelques-uns mesuraient jusqu'à vingt-deux pieds carrés, ne pouvaient guère se douter des travaux infinis et des sommes énormes que ces améliorations ont coûtés.

Pour lui en donner une légère idée, il aurait suffi de lui dire que chacune de ces rues qu'il parcourait était haussée de cinq à dix pieds au-dessus du sol primitif, et qu'il avait fallu des merveilles de génie seulement pour assécher les fondements de tous ces pompeux édifices dont la brillante architecture attirait ses regards. A Chicago, chaque construction un peu considérable était élevée sur de larges assises en pierre, à base très-étendue, ou bien encore sur des pilotis en troncs d'arbres enfoncés jusqu'à des profondeurs extraordinaires.

Et contre combien d'autres difficultés presque insurmontables les citoyens de Chicago n'ont-ils pas eu à lutter avant de pouvoir doter leur ville des améliorations même les plus nécessaires à son existence! Leur système d'aqueduc, par exemple, que n'a-t-il pas coûté!

En 1854, la rue *Lake*, et quelques autres rues du voisinage, recevaient l'eau d'un petit réservoir, s'alimentant au moyen d'un faible engin à vapeur qui pompait l'eau du lac, à l'endroit où vient d'être consumée la fameuse gare de *Illinois Central*, en même temps qu'il mettait en mouvement le moulin à farine du maire Woodworth.

Le reste de la ville n'avait pour toute ressource que la tonne et le porteur d'eau.

En 1867 même, les aqueducs, puisant encore au bord du lac, ne nous donnaient qu'une eau de mauvaise qualité, chaude, et toute pleine de débris de petits poissons qui s'introduisaient dans les tamis.

Aujourd'hui, un immense tunnel va pomper l'eau du lac Michigan, à deux milles de la rive, à soixante-et-un pieds au-dessous de la surface de l'eau, et à trente-et-un plus bas que le fond du lac.

Ce gigantesque travail est complété par des machines à vapeur d'une force incroyable, qui servent à aspirer l'eau et à la refouler dans les différents réservoirs de la ville. Elles peuvent fournir 57,000,000 de gallons d'eau par jour.

Ces engins, avec les admirables édifices qui les renfermaient, bien que ceux-ci fussent réputés à l'épreuve du feu, ont été détruits de fond en comble. Le fer fondait et la pierre s'envolait en poudre.

Autre obstacle à vaincre.

La ville est traversée, comme l'on sait, par la rivière Chicago, qui bifurque à un mille à peu près de son embouchure. Vingt-trois ponts tournants faisaient communiquer ensemble les trois grandes divisions Nord, Sud et Ouest. Ces ponts, dont la plupart sont aujourd'hui en cendres, étaient si admirablement construits, que deux hommes suffisaient pour les faire pivoter sur eux-mêmes, pour livrer passage aux vaisseaux qui descendaient ou remontaient le cours de la rivière.

Or, on conçoit que dans la saison des affaires surtout, un semblable système devait gêner la circulation et considérablement entraver le commerce.

Vite! le problème est résolu; et deux tunnels se creusent l'un sous la branche sud, l'autre sous la branche principale de la rivière.

Le premier, qui fait communiquer ensemble les rues *East* et *West Washington*, le seul qui fût terminé lors de mon départ, mesure 930 pieds entre les ouvertures; et si l'on ajoute les excavations des deux extrémités, cela donne au tunnel une longueur totale de 1,603 pieds. Il est à trois arches: deux pour les voitures, et l'autre pour les piétons.

Celui de la rue *La Salle* est, paraît-il, à quatre arches et beaucoup plus long que celui de la rue *Washington*.

J'ai dit un mot, dans mon précédent article, au sujet de la canalisation de la rivière. Je n'y reviendrai pas. Qu'il me suffise d'ajouter que, de toutes les tâches de géant que les habitants de Chicago se soient mis dans la tête d'entreprendre, c'était peut-être là la plus difficile à accomplir. Mais, comme dit le poète, la fortune favorise les audacieux, et jamais l'axiome ne s'est vérifié d'une manière plus éclatante.

VII.

On voit que si la position géographique et les avantages naturels de Chicago ont beaucoup fait pour son accroissement, l'énergie de ses habitants y est aussi pour quelque chose, et qu'il serait injuste de ne pas leur accorder une immense part d'éloges. Cependant, il se trouve des gens qui ont tellement à cœur de décrier tout ce qui se fait aux États-Unis, que, non-seulement j'ai entendu contester cette vérité, mais qu'il existe même des publicistes tellement encoûtés dans leur chauvinisme, qu'ils vont jusqu'à récuser pour l'Europe tout l'honneur de ce qui se fait jusque sur les bords du lac Michigan.

Voici ce qu'un journaliste parisien, M. Edouard Fournier, écrivait l'année dernière:

« Chicago! voilà une ville qui ne comptait que 70 habitants en 1830, et qui en possède maintenant 300,000! Là-dessus, M. Edouard Fournier se livre à d'incroyables exaltations. Qui donc a su, en trente ans, substituer une superbe ville à un désert marécageux? Ce sont, dit-il, les Américains de Chicago, sans le secours ni la tutelle d'aucun Haussman. Oui, mais d'où viennent ces 300,000 habitants? Ils ne sont pas fils des 70 d'il y a quarante ans. Ils ne sont pas non plus nés des brouillards du marécage; les autres parties de la république ne se sont pas dépeuplées pour Chicago. Le mouvement incessant de l'émigration n'y serait-il pas pour quelque chose? Quant l'Europe voit partir chaque année deux ou trois mille de ses enfants, elle se doute bien un peu qu'ils vont quelque part... Cette ville subitement tirée du néant des marais et des prairies, n'a pas à s'étonner, ni à mourir de honte; elle se doutait bien que les émigrants ne perdraient pas, en traversant l'Atlantique, la qualité d'hommes civilisés, et que les cités nouvelles qui seraient bâties *pro eux* et pour eux, ne manqueraient pas de l'être suivant les dernières formules et les derniers modèles de la science cisatlantique. Ce ne sont pas seulement les habitants que fournit cette vieille Europe, c'est encore la science et l'art, l'expérience et le génie créateur. »

Citons quelques chiffres, toujours pour démontrer la faiblesse des arguments de M. Fournier:

La population de Chicago était de 70 en 1830; bien! En 1840, elle était de 4,853; en 1845, de 12,088; en 1850, de 29,963; en 1860, de 119,973; en 1870, de 334,000. Eh bien, en supposant même que vos deux ou trois mille *Eu opéens* se fussent tous réfugiés à Chicago, ils n'en seraient pas moins joliment distancés, ce me semble.

Du reste, si M. Fournier eût jamais visité Chicago, il saurait que toutes les grandes affaires, tout le haut commerce, toutes les industries remarquables, sont presque exclusivement entre les mains d'Américains venus de l'Est; que ce sont eux qui sont à la tête de toutes les grandes entreprises, et que les étrangers leur sont incontestablement inférieurs sous plus d'un rapport.

Soyons chauvins tant qu'il nous plaira, mais n'oublions pas le précepte yankee:

Give the devil his due!

L. H. FRÉCHETTE.

A cont nurr.

M. MARSHALL EN CANADA.

(Suite.)

Suivant M. Marshall, il y a des établissements destinés à périr, à cause de leur nom seul. Il cite des faits à l'appui. Mais plus loin, oubliant sans doute cette idée originale, il nous parle, dans les termes les plus enthousiastes, de la prospérité de *Chicago*. Or, *Chicago* veut dire *Reg ou des bêtes puantes*. Ce n'est pas fort appétissant, n'est-ce pas? Cependant, Chicago compte au-delà de 300,000 habitants. Le nom ne fait donc pas toujours la fortune d'un endroit.

Tout au plus pourrait-il prétendre que *Chicago* a fait sa fortune avec les cochons, qui, s'ils ne sont pas des *bêtes puantes*, sont certainement des bêtes qui puent.

L'auteur ne fait pas de miracles, mais il fait des *sauvts* à plaisir. Il écrit *Pointe Saint-Lévy* et *Rivière Saint-Lévy*, tout aussi bien que *Châte u Rochet*. Un homme qui ne croit pas à la puissance taumaturgique de la bonne Sainte-Anne, devrait au moins se garder d'*estroquer* ainsi les noms des endroits environnants.

M. Marshall rencontre, à Saint-Paul, madame et mademoiselle Archibald, femme et fille du Lt. Gouverneur de Manitoba qui se rendent à Fort Garry. Nous voici à *Saint-Clément*, à 75 milles de *Saint Paul*, toujours des *sauvts* puis à *Alexandra villa* composée d'une douzaine de *log-houses*, (maisons de pièces sur pièces.) On arrive à la *Cité de Pomme-de-Terre*, où il n'y a encore qu'une seule métairie. Mais c'est un nom prédestiné. Dans cinquante ans d'hui, tous les cochons de Chicago auront émigré vers la *Pomme-de-Terre*, d'où on ne les ramènera qu'en *civière*.

Le chemin du Pacifique va bientôt passer à Georgetown. Et

Georgetown deviendra alors une grande ville. Et Georgetown aujourd'hui ne compte pourtant que 8 *log houses*.

Pembina! un nom bien connu de M. McDougall, celui-là! Ici, l'auteur se donne le luxe de prendre le dîner dans l'appartement même où le premier gouverneur de Manitoba a reçu de Riel l'injonction suivante bien et dûment historique :
A Mons. W. McDougall,

Monsieur,

Le Comité National des Métis de la Rivière-Rouge intime à M. McDougall l'ordre de ne pas entrer sur le Territoire du Nord-Ouest sans une permission spéciale de ce Comité.

Daté à St. Norbert, Rivière-Rouge,
Ce 21^{ème} jour d'octobre 1869.

Par ordre du Président,

JOHN BRUCE,
LOUIS RIEL,
Secrétaire.

Au même endroit, la caravane rencontre le Secrétaire Privé de l'hon. M. Archibald, que sa triste fin a rendu depuis trop célèbre, puis à quelques milles, plus loin, en plein territoire *Manitobien*, c'est M. Archibald, lui-même qui vient leur souhaiter la bien-venue.

En passant, M. Marshall donne un conseil au colon émigrant. Il dit :

« Le colon qui va s'établir à la Rivière-Rouge aurait grand avantage d'y transporter ses chevaux, ses bestiaux, ses voitures, ses instruments d'agriculture et ses meubles. A l'endroit où il quitte les chars, s'il s'aperçoit qu'il ne peut transporter tous ses effets jusqu'à Fort Garry, qu'il n'hésite pas, s'il en a les moyens, à acheter des chevaux, des bœufs et les voitures nécessaires au transport. Tout ce qu'il pourra rendre ainsi à la Rivière-Rouge lui rapportera, de 25 à 50 par 100 de bénéfice sur le prix d'achat, sans compter que, voyageant avec ses propres attelages, ses dépenses seront à peu près nulles. »

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Les données et les vues de M. Marshall, au sujet du chemin de fer de la Colombie et de l'avenir de cette nouvelle Province de la Confédération méritent d'être reproduites.

« L'établissement d'un chemin de fer, d'un Océan à l'autre, à travers l'Amérique anglaise, est peut-être l'entreprise la plus importante que l'on puisse imaginer, pour le développement et l'affermissement de l'Empire. »

Elle est indispensable, si l'on veut que la Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord soit un fait et non pas un vain mot. Elle est essentielle à la colonisation des riches contrées du Nord-Ouest et à leur exploitation par le commerce et l'industrie de l'Angleterre et du Canada. Elle est enfin nécessaire pour avoir une communication directe avec l'Asie et l'Europe.

Ce chemin de fer et le courant d'émigration qu'il attirera et qui inondera tout le Nord du Continent feront que la Confédération grandira rapidement en puissance et en influence, et prendra sa place parmi les nations.

Comme il est sûr que l'émigration proviendrait principalement de l'Angleterre et des colonies anglaises de l'Amérique, il se développerait ici une puissance qui serait un autre Angleterre, plus vaste que l'Angleterre actuelle à qui l'union avec la mère-patrie serait sacrée et qui nous resterait attachée par les liens les plus étroits de sympathie, d'alliance et de bonne volonté. En vue d'un avenir imminent où nos alliés d'Europe, vont probablement nous manquer, il serait d'une sage politique de renforcer ces alliés naturels formés de notre chair et de notre sang. Les moyens que l'on adoptera pour mener cette entreprise à bonne fin sont d'une importance vitale pour l'Empire.

La nature elle-même semble avoir suspendu ses lois ordinaires afin de faciliter l'exécution de ce vaste projet. A l'endroit où le chemin aboutira à l'Atlantique, sur le rivage même s'étendent de vastes gisements de houille, avantageusement disposés pour l'approvisionnement des vaisseaux faisant le trajet entre Halifax et Liverpool, et il est à remarquer que, sur toute la côte de l'Atlantique, c'est le seul endroit où se rencontre le précieux combustible. Le même fait se reproduit au terminus du Pacifique où de vastes dépôts de charbon attendent leur transport à la Chine et au Japon. Ce n'est pas tout encore : Sur le parcours même du chemin, le long de la Saskatchewan, on a découvert des terrains carbonifères d'une grande étendue et dont les couches supérieures, à fleur de terre, rendent les frais d'extraction à peu près nuls.

La nature ne saurait se prêter plus favorablement à l'exécution de cette entreprise. Par une heureuse excentricité de la structure des Montagnes Rocheuses, une passe large et facile et remarquablement basse, s'ouvre dans la direction de la ligne droite, vers la Chine. La plus grande élévation, 3,760 pieds au-dessus du niveau de la mer est moins de la moitié de la hauteur des passes que la ligne du Pacifique Américain a eu à traverser. (1) L'ascension de cette passe, la passe de la *Vite-Noire* ou de la *Vite-de-Cuir* se présente comme un simple talus des vastes plaines de la prairie, tandis que la descente vers la Colombie Britannique est parfaitement praticable aux chemins de fer.

Toute la région que traverse cette ligne se compose d'excellents terrains. De Halifax à Ottawa, le chemin sera bientôt complété;—il traverse une région fertile et déjà passablement établie. Au nord du Lac Supérieur et au sud du lac Seul, la construction de cette ligne aidera puissamment au développement d'un territoire dont les richesses minérales sont inépuisables. Vers l'ouest, elle traversera une région magnifiquement boisée, puis elle se dirigera à travers le futur grenier de la Puissance et les vastes pâturages de la Saskatchewan. De là, pénétrant dans la passe de la Tête Jaune, le chemin passera de nouveau sur un sol riche en minéral, riche surtout par les mines d'or de la rivière Fraser et du Caribou. Ne fût-ce que comme moyen de communication entre les différentes portions du continent, cette entreprise deviendrait bientôt une nécessité commerciale.

Mais si les Parlements et les Assemblées Provinciales sont trop occupés pour donner une minute d'attention aux demandes en faveur de ce chemin de fer, que l'on permette à une douzaine de commerçants de Londres, de Liverpool d'en entreprendre la construction avec le seul avantage d'un octroi de lots de terre alternatifs, comme on a fait pour la ligne du Pacifique américain et le chemin sera construit et mené à bonne fin dans l'espace de quelques années.

Nous n'avons pas encore indiqué toutes les raisons qui viennent à l'appui de cette entreprise et en assurent le succès. Le

chemin de fer du Pacifique de la Puissance tel que projeté se trouve sur la ligne la plus droite vers la Chine. Ce n'est pas d'après une carte géographique que l'on peut se faire une idée exacte des distances en droite ligne, d'un lieu à un autre. Il est impossible de montrer la convexité de la terre sur la surface plane de ces cartes. Mais prenez une sphère : placez le bout d'une corde sur Canton; amenez-la par une ligne aérienne droit sur Liverpool, avec la seule déclinaison que la configuration du continent rend nécessaire. La corde passera uniquement sur le territoire Britannique. Traversant le Pacifique, la ligne pénétrera dans l'île de Vancouver, suivra le Saskatchewan, traversera le territoire de la Rivière-Rouge, touchant au Fort Garry, passera au nord du Lac Supérieur, coupera le St. Laurent et atteindra l'Atlantique au Cap Breton. En présence d'une sphère, on comprendra de suite que la ligne projetée de la Puissance sera de douze cents milles plus courte que celle des Etats-Unis reliant San-Francisco à New-York.

Le commerce cherche les voies les plus courtes et les plus promptes, de la même manière que l'eau cherche les plus bas niveaux.

Le vrai passage du Nord-Ouest est trouvé. Le commerce de l'Asie, dans l'Ancien-Monde avait élevé une longue suite de villes dont la renommée a survécu à leur ruine, Ninive, Babylone, Palmyre, Bagdad, Alexandrie. Ce grand commerce, qui commence à se diriger vers l'Est pour faire le tour du monde, aidera puissamment à la construction d'une nouvelle chaîne de villes, animées par une civilisation plus jeune et plus pure, s'élevant depuis Victoria jusqu'à St. Jean, dignes rivales des glorieuses cités des temps anciens.

FIN.

A. N. MONTPETIT.

MORT DE M. MARSHALL.

Vous aviez publié mon dernier article sur l'ouvrage de M. Marshall, lorsque la nouvelle de sa mort m'est venue. Comme vos lecteurs n'ont pas manqué de s'intéresser à lui, tant par le charme de ses descriptions que par l'impartialité et l'exactitude générale de ses appréciations, je me dois de leur faire partager également les regrets que me cause sa fin prématurée.

M. Marshall est mort avant d'arriver en Angleterre, tout probablement dans la traversée de la mer des Indes. Nous n'avons encore aucuns détails sur les circonstances de sa mort. Il pouvait avoir de trente-trois à trente-six ans. D'une figure franche, ouverte, il avait le caractère de l'avenant. Doué d'une forte constitution, son corps semblait lui promettre de porter son esprit bien plus loin et plus haut, jusqu'aux dernières limites de l'expérience. L'audace ne lui manquait pas, puisque d'un coup d'aile comme on l'a vu il passait d'un monde à un autre et le talent soutenait puissamment son audace.

Son livre sera-t-il pour lui le chant du cygne? Je ne le crois pas; car puisqu'il a trouvé moyen d'écrire, de faire imprimer et de corriger en route les épreuves du « Dominion of Canada, » il y a lieu de croire qu'il aura laissé d'autres écrits non moins intéressants sur le reste de notre continent qu'il a visité, sur l'Océan et les Indes où il s'est arrêté en passant. Si le vent nous apporte quelque jour, ces feuilles parfumées tombées d'un arbre dans sa fleur, nous les recueillerons et les conserverons comme de précieux souvenirs. M. Marshall a dit trop de bien de nous et l'a dit trop sincèrement, pour que, comme Canadiens, sa mémoire puisse nous être indifférente.

Une personne qui l'a bien connu, faisait, à l'occasion de sa mort, de tristes et pénibles rapprochements. Lors de son passage ici, il est allé visiter la Chaudière en compagnie de l'honorable Mons. Chauveau et de ses deux aimables demoiselles, Mlles Flore et Henriette. Se fussent-ils demandé en chemin : Lequel de nous mourra le premier? Nul doute, que M. Chauveau aurait dit « C'est moi. » L'âge de chacun et le cours ordinaire de la vie semblaient le laisser croire. Cependant, des quatre touristes si gais, si heureux, ce jour-là, il ne reste que M. Chauveau.

La plus jeune, devenue quelques mois plus tard Mme Glendoyne est partie la première; Mlle Flore n'a pas tardé à la suivre et voilà que leur jeune compagnon, pourtant si fier, si intrépide vient de les rejoindre.

Espérons que tous trois se sont retrouvés au grand rendez-vous des âmes généreuses et sympathiques.

A. N. MONTPETIT.

LES PROPHÉTIES DE LA SALLETTE.

On se souvient de ces célèbres révélations faites à deux enfants par la Ste. Vierge, il y a déjà vingt-cinq ans. On sait que si beaucoup se sont moqués de ces prophéties, d'autres y ont cru. Et le Pape lui-même, à qui seul les deux enfants avaient reçu la permission de dire leur secret, a toujours vu dans l'avenir à la lumière de ces révélations; c'est pourquoi il reste serein et ferme au milieu de ces vicissitudes qui bouleversent le monde. Il est persuadé qu'il est destiné à voir de glorieux événements pour l'Eglise.

On sait maintenant que les derniers événements avaient été révélés, et que parmi les choses que les enfants avaient été autorisés à dire, il y avait la prédiction de la chute de Napoléon; et on prétend que si ces choses n'ont pas été plus connues, c'est parce que les hommes du pouvoir avaient intérêt à les empêcher de transpirer.

La *Minerve* reproduisait, la semaine dernière, quelque chose de très-intéressant au sujet de ces prédictions :

Mélanie écrivait dans l'embrasure d'une croisée, à Corence, près Grenoble, en 1851, cette date fatidique : 1870, les *Crusades*, et au-dessous : 1872, *F. D. M.* qu'on interprète par *Fils des maux*. Elle avait une horreur profonde pour Napoléon, qu'elle appelait l'ingrat, l'hyocrite, et elle disait que Paris serait brûlé. Elle ne voulait pas qu'on allât dans cette ville ou l'île, car elle en annonçait la ruine, sans bien en connaître l'époque. Depuis le 4 septembre, Mélanie, bannie de France par la police de Bonaparte, a écrit à sa mère ou à des personnes de sa confiance. Elle a même écrit à M. Thiers, et jamais on ne trouve de contradiction dans ses paroles. Le plus grand obstacle à la Sallette était le secret. Heureux ceux qui ont cru sans voir et qui ont eu confiance. Le gouvernement impérial a mis tout en œuvre pour arrêter ce mouvement. Il a été impuissant, et aujourd'hui la Sallette s'impose à tout esprit honnête. C'est un fait que rien ne peut expliquer, ainsi que celui de Lourdes. Les peuples de tout pays l'adoptent et prient Marie, réconciliatrice des pécheurs. Les sanctuaires se multiplient, et

le concours de la sainte montagne devient chaque jour plus nombreux. Les miracles, disons-le hautement, confirment l'apparition.

Le secret de Mélanie et celui de Maximin, envoyés cachetés au Pape en juillet 1851, ne sont pas entièrement inconnus, ainsi qu'on le croyait; plusieurs personnes en connaissent le contenu. Celui de Mélanie annonce de grands fléaux pour la France et pour toute l'Europe; il y serait question du *Grand Roi*, de l'antechrist, et de la ruine de Paris; il contient même des dates. Celui de Maximin est plus court. En voici le résumé : « Les deux tiers de la France perdront la foi, l'autre tiers la conservera, mais pas vive. La foi, pourtant, se réveillera dans notre patrie; il viendra un *Grand Monarque* qui rétablira toutes choses pour la religion et la société. L'Eglise redeviendra très-florissante. Le Pape qui viendra après Pie IX ne sera pas Romain. A la fin viendra le grand monstre. » N'y a-t-il pas là un singulier rapprochement avec d'autres anciennes prophéties, et surtout celle de d'Orville?

Mélanie écrivait, le 12 septembre 1870, une lettre à sa mère; elle disait que nous étions alors au commencement de nos maux. « Paris est coupable, bien coupable, parce qu'il a récompensé un méchant homme qui a écrit contre la divinité de Jésus-Christ... Qui pourra arrêter ce fléau de la guerre? Il faut : 1^o Que la France reconnaisse que cette guerre est purement l'effet de la main de Dieu; 2^o qu'elle s'humilie; 3^o qu'elle demande de grand cœur à observer ses commandements sans respect humain. » « Je n'ai jamais aimé Napoléon, parce que j'ai dans ma mémoire son histoire entière. Puisse le divin Sauveur lui pardonner tout le mal qu'il a fait et qu'il fera encore! » « Demandez un roi très chrétien. » Dans une seconde lettre à sa mère, en date du 29 novembre 1870, elle disait : « Il y a vingt-quatre ans que je savais que cette guerre arriverait; il y a vingt-deux ans que je disais que Napoléon était un fourbe et qu'il ruinerait notre pays. Mais, au dire de grands savants, j'étais une illusionnée, la France était une nation forte, Napoléon était un saint. Aujourd'hui, qui est illusionné? Où est la force de la France, quand le bon Dieu s'est retiré d'elle pour la punir? Elle est dans l'aveuglement, elle est dans l'étourdissement, elle est dans la division. »

Le 20 janvier 1871, dans une lettre à une personne qui lui portait intérêt, elle disait : « Attendez la *défaite de Paris*, attendez encore un *plus grand trouble*, qui sera de peu de durée. »

Dans d'autres lettres, elle dit que ce qui est arrivé n'est rien, rien. Elle s'apitoie sur le sort de la France dans les termes les plus touchants, et déclare qu'elle a écrit à M. Thiers pour faire enlever la statue de Voltaire. « Priions pour notre France, afin qu'elle ouvre ses yeux avec foi et voie clairement que la cause de ses malheurs est d'oublier Dieu... Pauvre France!... Elle sera vraiment pauvre France si elle ne revient de cet égarement de vingt-trois ans. Elle n'a vu que le commencement de ses fléaux si elle ne retourne pas sincèrement à Dieu. Oh! Parisiens, que vous avez la tête dure! que vous êtes faibles dans la foi! Vous souffrez la statue d'un Voltaire au sein de votre ville... »

L'Italie n'est pas épargnée non plus, car ses crimes montent jusqu'au ciel et prennent un caractère inouï.—Mais la bergère de la Sallette s'écrie que si ses crimes sont grands, la miséricorde de Dieu est plus grande encore.

HORRIBLE ASSASSINAT.—SINGULIER VERDICT.

La cour d'assises de la Haute-Loire a eu à se prononcer dans son audience du 4 septembre sur un meurtre dont les circonstances sont vraiment horribles :

Ramain (Jean) a 28 ans, il habite le village de Cissac, commune de Saint-Ilpize. Il comparait sous l'inculpation d'homicide volontaire sur la personne de Jacques Thiveyrat.

Ce dernier, domestique chez la veuve Roche, à Cissac, passait pour entretenir des relations avec sa maîtresse.

De son côté, Ramain passait pour rechercher la veuve en mariage. *Inde ira.*

Le 29 mai dernier, Thiveyrat labourait un champ à 200 mètres de Ramain, qui travaillait dans une vigne. Ce dernier fit de loin un geste de mépris à Thiveyrat qui lui cria :

« Il faut que tu y passes ce matin, marchand de veuves. » Il se précipita sur Ramain sorti de sa vigne. Le combat s'engagea et le couteau, comme il arrive presque toujours, fut de la partie.

Ramain terrassa son adversaire, l'accabla de coups de poings et de sabots et le perça de coups de couteau.

Le tenant sous lui à sa merci et désarmé, il lui cria :

« Faut-il te donner le dernier coup? »

— « Fais, » répondit Thiveyrat.

— « Va, je te plains, » continuait l'accusé, et il frappait sans relâche.

La lame pénétra dans sept endroits différents.

— « Mais tu veux donc m'éventrer? » disait Thiveyrat.

Les nommés Crozemarie père et fils, qui travaillaient à quelques centaines de mètres de là, lui criaient : « Assez, assez! » Fou de rage, Ramain n'écoutait rien.

— Finis-moi de tuer, criait la victime. Mais Ramain ne s'arrêta que devant l'intervention du sieur Tourette, qui survint armé d'une pioche. Thiveyrat essaya de se relever, mais il tomba inanimé et rendit le dernier soupir. Son bourreau le regarda froidement et dit : « Je crois que j'ai réglé son affaire. »

Le corps de la victime portait la trace de dix-huit blessures, dont deux étaient mortelles.

L'accusé a prétendu qu'il n'avait pas de couteau et qu'il a arraché des mains de la victime celui avec lequel il l'a frappé.

Me de La Batie, défenseur de Ramain, a fait ressortir cette circonstance.

L'accusation est soutenue par M. Lasnier, procureur de la République.

Le jury ayant répondu négativement sur toutes les questions qui lui ont été posées, Ramain a été acquitté.

Le jeune comte d'Harcourt, aide-de-camp de MacMahon, interné à Wiesbaden, n'avait pas adhéré à la capitulation, mais il avait promis de ne pas fuir. Un jour, sous l'empire d'une irritation profonde, et pris de l'ardent désir de rentrer en France, il alla trouver le commandant prussien et lui dit : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je retire ma promesse et qu'à partir de demain je tenterai de m'évader. » On l'enferma dans une forteresse. Il ne put mettre à exécution ses projets, mais s'il les eût réalisés, il aurait pu, dit M. Ernest Daudet, marcher la tête haute sans craindre une accusation indigne de lui. A la décharge des officiers, qui n'ont pas suivi ces exemples, il faut dire qu'ils étaient poussés à ne tenir aucun compte de leur parole par des émissaires du gouvernement de Bordeaux qui ne comprenait pas qu'une parole d'honneur, même donnée à un ennemi, doit être sacrée.

(1) La passe d'Evans (E. U.) est de 8,442 pieds, celle du *Serpent à-Sonnettes*, de 5,560, et celle de Bridger de 7,534.

SOUVENIR.

A MON AMI ACHILLE FRÉCHETTE.

Qui donc toujours vous rouvre en nos cœurs presque éteints,
O lumineuse fleur des souvenirs lointains?

VICTOR HUGO.

L'ombre sur la vallée a déroulé ses voiles
Comme un noir vêtement ;
La nuit est calme et pure ; et mille et mille étoiles
Tremblent au firmament.

C'est l'heure parfumée où s'abattent les anges
Au berceau de l'enfant ;
L'heure où l'insensé vole à ses plaisirs étranges
Si pleins de fiel souvent ;

C'est l'heure d'amour, où chaque épi doré tremble
Aux baisers d'Ariel ;
Où, dans un long soupir, la terre entière semble
Se rapprocher du ciel ;

Le vent ne tresse plus, de sa suave haleine,
Les cheveux de l'ormeau,
Ne fait plus babiller la harpe folle
Du mobile rameau.

L'écho ne redit plus la plainte de la rame
Sur le flot infini ;
L'oiseau ne chante plus son doux épithalame
Sur le bord de son nid.

Le limpide ruisseau dont la voix est si douce
Sous les sapins du val,
Ne fait que par moments soupirer sur la mousse
Ses gouttes de cristal.

La rivière endormie, où mon vieux logis mire
L'angle de son toit blanc,
Ne laisse plus chanter, harmonieuse lyre,
Son flot étincellant.

Plus de bruits maintenant dans la nature immense ;
Au hameau tout s'endort,
Au hameau tout sommeille et repose en silence, ...
Et moi, ... je veille encor.

Moi, penché, tout pensif, à ma fenêtre ouverte
Aux parfums de la nuit,
Je contemple le long de la berge déserte
Le flot muet qui fuit ;

Moi, le front dans ma main, abîmé sous le charme
D'un rêve caressé,
Qui met sous ma paupière une brûlante larme,
Moi, je songe au passé ;

Moi, mon ami, je songe à ces beaux jours de rose
Où, la main dans la main,
Nous cheminions tous deux, sans un souci morose,
Dans le même chemin !

W. CHAPMAN.

St. François de la Beauce, 29 août 1871.

REVUE ÉTRANGÈRE.

LA GUERRE DE 1864.

Paris.—Le *Courrier Diplomatique* publie une communication qui, dit-il, vient d'un diplomate de haut rang, et qui donne sur les négociations qui ont précédé la guerre de 1864 des informations très importantes. En voici la substance :

En 1864, le comte Russell alors ministre des affaires étrangères, fit à Rouher, par l'entremise de lord Cowley, alors ambassadeur anglais à Paris, des propositions d'une alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre pour prêter main-forte au Danemark dans le cas où la Prusse et l'Autriche lui déclaraient la guerre.

L'Angleterre devait coopérer avec la France sur mer et sur terre et se joindre ensuite à elle pour rectifier sa frontière sur le Rhin en annexant les provinces rhénanes.

Rouher demanda trois jours pour réfléchir à ces propositions, mais Napoléon les accepta avant trois jours écoulés. Lord Cowley communiqua immédiatement ce fait à son gouvernement. Alors, le comte Russell répondit qu'il était trop tard, vu que le gouvernement de Sa Majesté avait décidé de ne pas se mêler de la question du Danemark. Cette réponse mit fin aux négociations et on ne tenta pas de les renouveler.

Le parlement allemand a approuvé et ratifié le traité douanier avec la France.

L'on dit—mais c'est peu probable—que le gouvernement et l'Assemblée nationale seront transférés de Versailles à Paris avant le mois de décembre.

Le prince Napoléon a définitivement résigné son siège dans le conseil général de la Corse, et est parti pour l'Italie.

On prête aux bonapartistes l'intention de mettre en accusation le gouvernement du 4 septembre, de demander la dissolution de l'Assemblée Nationale et d'en appeler au peuple pour connaître la forme future de gouvernement en France.

Par sa nouvelle organisation militaire, la Russie, advenue une guerre, pourra mettre en ligne 1,600,000 hommes et 50,000 officiers, outre 66 régiments de cosaques. Dans un cas d'invasion, elle aura une réserve qui équivaut à faire de chaque homme un soldat ; et pendant la paix elle tiendra sous les armes trois quarts de million d'hommes et 35,000 officiers.

ANGLETERRE.

Le *Morning Post* journal semi-officiel dément le bruit qu'une régence serait à la veille d'être établie. Mais les dernières dépêches réaffirment cette rumeur.

Une explosion a eu lieu dans une mine à New-Castle ; trente à quarante personnes ont été tuées.

ÉTATS-UNIS.

San Francisco.—Il y a eu une émeute terrible à Los Angeles. Une bagarre ayant eu lieu dans le quartier chinois, l'officier Bilderon essaya d'arrêter un chinois pour avoir tiré sur un autre. Mais le chinois opposa de la résistance et l'officier fut obligé d'appeler un citoyen, Robert Thompson à son aide. Aussitôt les Chinois des deux côtés de la rue Warren, com-

mencèrent à tirer et Thompson fut frappé d'une balle au cœur et tomba roide mort. Bilderon, blessé à l'épaule, se jeta sur un cheval et prit la fuite.

La foule s'assembla immédiatement et attaqua les chinois du quartier 500 hommes armés se répandirent partout et empêchèrent les Chinois de se sauver. 15 de ces derniers furent saisis et pendus ; le feu mis à leurs maisons fut éteint avant qu'il eût causé de grands dommages.

A 9 heures hier soir, l'ordre avait été en partie rétabli par les autorités.

Le fameux Tweed qui a du voler une couple de millions de piastres à la Corporation de New-York a été arrêté.

Les procédés contre le Mormon Young et plusieurs de ses partisans pour meurtre et bigamie se continuent avec vigueur.

ITALIE.

Le Cardinal Antonelli est malade. Il est question d'un conclave qui serait tenu en France pour régler ce qui devrait être fait dans le cas où le Pape mourrait. Il est aussi question du départ du Pape de Rome.

CRUAUTÉS DES PRUSSIENS.

Un écrivain français raconte ainsi les cruautés commises par les Prussiens, après cette fameuse bataille de Wissembourg, où les Français se battirent comme des lions contre des forces dix fois plus considérables :

Quand donc nous avons commencé notre mouvement de retraite, une nuée de Bavares, qui s'étaient jusque-là tenus cachés dans les vignes de Wissembourg, s'élançèrent à travers champs jusqu'aux maisons qui se trouvent entre le chemin de fer et la porte sud de la ville. C'est dans ces maisons qu'avaient été transportés nos blessés qui n'avaient pu rentrer en ville. Il y en avait partout : dans les caves, dans toutes les chambres, et jusqu'au grenier. Ils arrivèrent, à travers les vergers appartenant à ces maisons, fusillant tout ce qui se montrait, habitants et soldats, brisant à coups de fusil portes et fenêtres, tirant de force les femmes et les enfants des caves où ils s'étaient réfugiés, et se faisant ouvrir les portes des chambres. On avait beau leur dire qu'il n'y avait plus un homme valide, que tous les soldats et officiers qui avaient été transportés là étaient blessés ; ils ne voulaient rien entendre. Dans une chambre que le propriétaire montre à tous les visiteurs français, et qui garde encore la trace des balles, se trouvait le lieutenant de ma compagnie, le brave Vuillemin, blessé, d s le commencement de l'action, d'une balle au-dessus du genou qui lui avait fracassé l'os. Il était étendu sur un lit : cinq ou six turcos, tous grièvement blessés, gisaient par terre auprès de lui. Les Bavares entrent ; dix au moins se jettent sur ces malheureux et les achèvent, séance tenante, à coups de baïonnette. Ils prennent Vuillemin, le jettent à terre, le tirent hors de la maison, et se mettent à le traîner par sa jambe cassée, en poussant des exclamations de joie féroces, jusqu'au pied d'un arbre où l'on s'apprêtait à le fusiller, quand, par bonheur, un docteur pas un officier) arrive et met fin à cette scène de boucherie. Ce récit, je le tiens du lieutenant Vuillemin, que j'ai retrouvé là-bas sur son lit de douleur, commençant à peine à marcher, malgré les soins dévoués dont il est l'objet de la part de ceux qui l'ont recueilli. C'est un homme d'honneur s'il en fût : on ne le démentira pas non plus, celui-là !

Dans une autre maison, trois turcos s'étaient réfugiés au grenier et cachés dans la paille. On les découvre, on les saisit, on ouvre la fenêtre ; on les précipite sur le pavé de la cour où ils se brisent les reins. Un seul échappa à leur furie ; il était parvenu à s'enfouir si profondément dans la paille qu'on ne l'avait pas aperçu ; mais on le trouva mort quatre jours après.

A côté, dans une auberge (je pourrais vous citer le nom du propriétaire), se trouvait le capitaine Tourangin. Blessé d'une balle à la jambe et d'une autre à la poitrine, il n'avait pas une heure à vivre ; ils la lui ont volée. Quand ils arrivèrent, il fit signe à la fille de l'aubergiste, qui était bravement demeurée près de lui à le soigner, et voulut lui remettre un portefeuille, qu'il destinait sans doute, à sa jeune femme. Les Bavares arrachèrent brutalement d s mains de la jeune fille ce portefeuille, qui contenait peut-être un dernier adieu ; puis, à coups de baïonnette, ils l'achevèrent, malgré les supplications et les cris d'horreur des gens de la maison.

Un peu plus loin, le lieutenant Grandmont, gisait dans un champ de pommes de terre. Le malheureux avait les deux bras cassés, une jambe fracturée et deux balles dans la poitrine. Des soldats l'aperçoivent remuant encore et criant au secours.

Ils le prennent pour cible, déchargent leurs armes sur lui et lui fracturent l'autre jambe. Il a vécu un mois, grâce aux bons soins du Dr. O..., qui le recueillit un soir ; vingt personnes l'ont, à son lit de mort, entendu raconter cet odieux attentat.

RELEVÉ EXACT DES PERTES DES FRANÇAIS DURANT LA DERNIÈRE GUERRE.

Quatre-vingt-neuf mille soldats sont restés sur le champ de bataille ou bien ont succombé dans les ambulances, par suite de leurs blessures. Sur ces quatre-vingt-neuf mille soldats, vingt-cinq mille sont morts à Forbach, Reichsoffen, Borny, Gravelotte, Saint Privat et dans les combats livrés autour de Metz du 1er septembre au 27 octobre ; dix mille environ ont succombé à Sedan. Le siège de Paris n'a pas coûté moins de dix-sept mille hommes.

Les pertes de l'armée de la Loire, sous le commandement des généraux d'Aurelles de Paladine et Chanzy, atteignent vingt-deux mille hommes ; sous celui de Bourbaki, sept mille ; celle de l'armée du Nord, trois mille cinq cents ; celles de Garibaldi, seize cents. Enfin, les sièges de Strasbourg, de Toul, de Bitch, de Thionville, de Montmédy, de Verdun, de Phalsbourg, de Mézières et de Belfort, ont coûté à la France plus de deux mille de ses enfants.

Quant au chiffre des blessés, on ne le connaît pas encore ; mais il y a tout lieu de supposer qu'il dépasse beaucoup celui des morts.

SECONDE CONDAMNATION DE ROSSEL.

Ainsi qu'on s'y attendait, ainsi qu'il s'y attendait sans doute lui-même, le 4e conseil de guerre a confirmé la sentence de mort déjà prononcée contre Rossel.

C'est avec le plus grand sang-froid que Rossel a accueilli sa nouvelle condamnation à mort.

Il a salué le commissaire du gouvernement, et est entré d'un pas ferme dans sa cellule, en murmurant :

" Finis Polonia ! "

Il a immédiatement demandé de quoi écrire, et a écrit une longue lettre à son père.

Il ne semble espérer, ni même désirer aucune commutation de peine.

Un détail généralement ignoré sur Rossel.

C'est, de tous les officiers de l'armée, un de ceux qui ont eu le moins de duels. Il avait coutume, en effet, de déclarer qu'il ne comprenait pas d'autre duel que le duel à mort, au pistolet.

Et, comme on savait que ce que disait Rossel, il le pensait, on y regardait à deux fois avant de lui marcher sur le pied.

Rossel ne s'est battu que deux fois, et, les deux fois, il a tué son adversaire.

LA VILLE HÉROÏQUE.

On écrit de Châteaudun, à la date du 7 octobre :

L'administration municipale de Châteaudun fera célébrer un service anniversaire, le 18 octobre 1871, à la mémoire des soldats et citoyens morts, le 18 octobre 1870, dans la défense de Châteaudun.

Quand donc pourra-t-on raconter, sans passion, avec la sérénité de l'histoire, les événements de 1870-1871 ? Quand donc pourra-t-on, pièces en main, dire la vérité à tous et sur tous, rendre à leur néant les hommes de bruit et de fumée, et retirer de l'oubli les vrais combattants, les vrais héros ?

Tenez, à Châteaudun, j'ai vu hier, dans un café modeste, un homme coiffé d'un chapeau gris. Il jouait à la poule aux quilles, à un sou le coup, avec quelques amis. Un imperceptible ruban rouge ornait sa boutonnière. Je ne sais pourquoi je demandai à mon guide qui était cet homme qui ressemblait à Paul de Kock, au ruban près.

— C'est Brossier, me répondit-il.

— Qui Brossier ?

— Brossier le photographe, le héros de Châteaudun, le vrai.

— Qu'a-t-il donc fait ?

— Il était à la barricade de la rue de Chartres, en sentinelle, quand les Prussiens se sont montrés. Il a tiré le premier coup de fusil et le dernier. Quand un homme tombait il prenait ses cartouches. Chaque fois qu'il tirait, un Prussien était abattu. Il se tenait là, à découvert, sans souci d'aucun danger. On lui a donné la croix, et tout Châteaudun l'aime et le salue. Il est photographe et sa femme est modeste. Ce sont de très-honnêtes gens...

Tous les hommes valides qui n'ont pas pris part à la défense de la ville étaient à l'armée de la Loire, tous à quelque classe qu'ils appartenissent. On se rappelle que le 8 décembre, le duc de Luynes, qui comptait un nombre de ses propriétés le château de Châteaudun, a été tué devant Orléans, à la tête d'une compagnie de mobiles de la Sarthe. Déjà son jeune frère, le Chevreuse, avait été gravement blessé à Coulmiers. Combien de ces soi-disant réactionnaires se sont armés bravement aux douceurs du foyer, aux séductions d'une vie opulente, pour répondre à l'appel du pays en danger, quand tant de radicaux exaltés se réfugiaient dans des emplois qui les dérobaient à l'application des lois militaires !

Les futurs historiens auront beau jeu pour faire d'ingénieux parallèles. Il y aura quelque intérêt, par exemple, à comparer les services du colonel Charette, menant au feu son intrépide légion avec ceux du pseudo-général Cluseret haranguant la population de la Croix-Rousse, ou le dévouement patriotique de M. de Luynes tombant sur le champ de bataille de Souzy, avec le zèle prudent de M. Lissagaray paradant à deux cents lieues de l'ennemi sous le titre fantaisiste de commissaire civil des armées. La conclusion à tirer de ces rapprochements saute aux yeux, et ce serait oiseux de l'exprimer.

UNE VICTIME DE L'INVASION.

Le sieur Onésime S..., âgé de quarante-trois ans, propriétaire cultivateur au hameau de Villebean (Seine-et-Oise), avait vu sa maison et sa grange brûlées par les Prussiens, qui, de plus, avaient fait périr en sa présence une personne de sa famille. Depuis ce moment, il donnait des signes fréquents d'aliénation mentale. Son idée fixe était de s'oter la vue, afin disait-il, de ne plus avoir le spectacle des occupations humaines, qui lui était devenu odieux.

Une seule affection lui était restée, dit le "Droit," celle qu'il éprouvait pour sa sœur, la dame veuve B... qui, après l'avoir recueilli chez elle, s'était imposé la tâche de veiller sur lui avec la plus grande sollicitude et d'éloigner les couteaux, les ciseaux et tous les instruments à pointe, à l'aide desquels plusieurs fois déjà il avait tenté de s'aveugler.

— Mais, lui dit-elle, si tu exécutes ton dessein, tu ne pourras plus me voir ?

— Oh ! si, répondait-il, pour te voir, je n'ai pas besoin de mes yeux.

La dame B... avait réussi à amener son frère à Paris, pour consulter un médecin. En l'apercevant avant-hier matin, elle frissonna, car elle remarqua qu'il avait les yeux couverts d'un bandeau.

— La chose est faite, dit-il d'un ton joyeux ; je n'ai presque pas souffert.

Le médecin, qui arriva peu d'instants après, enleva le bandeau et constata que le nerf optique avait été brûlé comme par un caustique, sans qu'il y eût trace d'inflammation. Il demanda au nouvel aveugle comment il s'y était pris pour détruire ce que d'autres mettent tant de soins et de peine à conserver.

Le sieur S... lui indiqua un volume placé sur sa table de nuit, et dont une page avait été marquée par une grande croix. C'était un recueil de voyages, et la page marquée indiquait la manière dont s'exécute en Chine le supplice de l'aveuglement. Sur chaque œil on place une petite boule de chaux vive avec un linge mouillé recouvert d'un linge sec, et sur le tout un bandeau.

La chaux brûle le nerf sans autre impression pour le patient qu'une douleur vive, mais fugace comme l'éclair. Quand on retire le bandeau, il est aveugle.

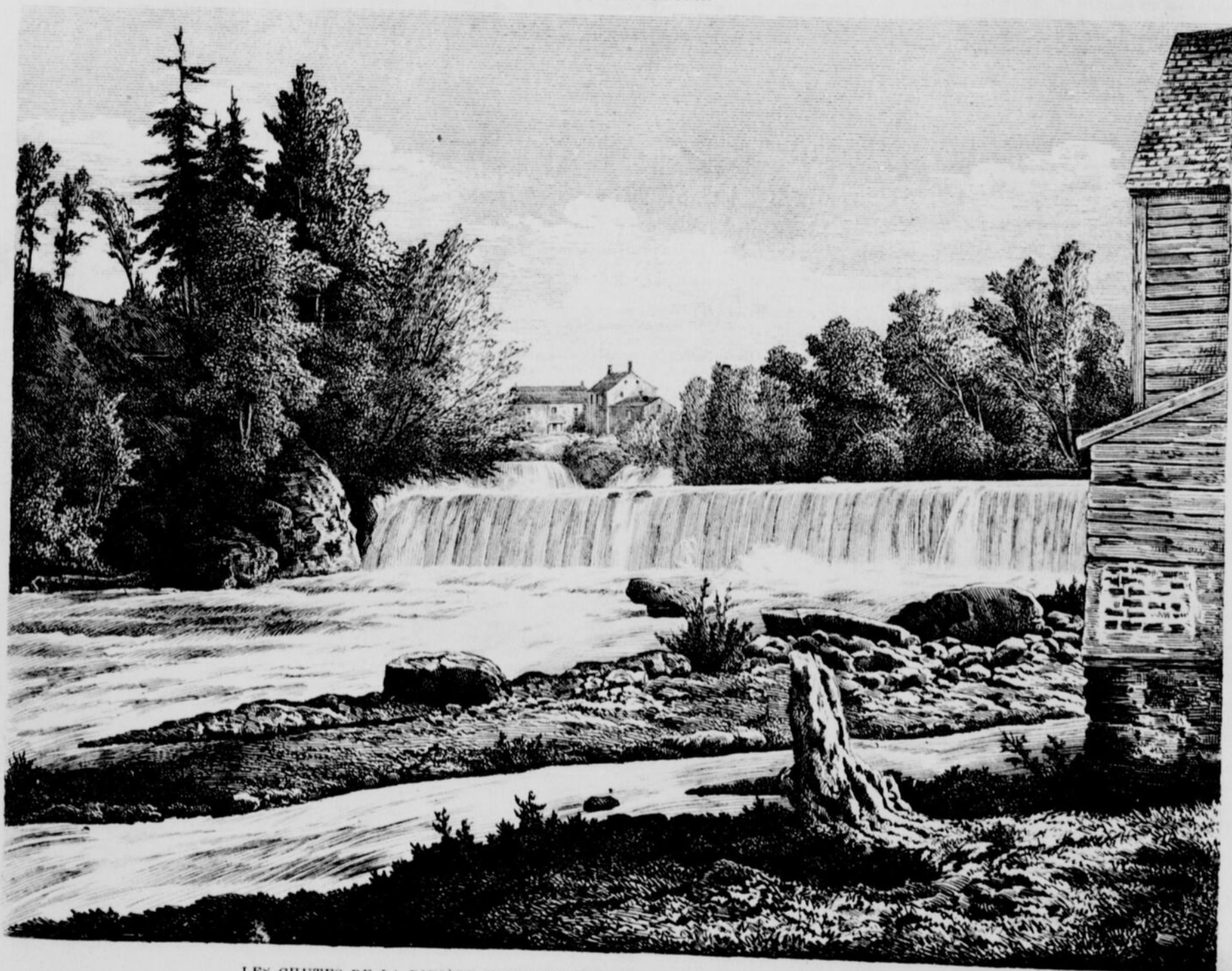
C'est un supplice de bon ton qu'on n'inflige qu'aux personnes de qualité. Il n'entraîne ni cris, ni contorsions, ni effusion de sang, et il n'émotionne les spectateurs que par son résultat.

Le cultivateur avait suivi de point en point le procédé détaillé dans le volume qui lui était tombé sous la main, et il avait ainsi atteint son but.

Le médecin voulut faire admettre S... dans une maison de santé, mais la dame B... a déclaré que son dévouement n'était pas épuisé et qu'elle soignerait son frère aussi bien aveugle que fou. Elle l'a emmené effectivement le jour même, en emportant les prescriptions, du docteur, rédigées en forme de consultation.



REV. M. PROULX.



LES CHUTES DE LA RIVIERE YAMASKA, PRES DE COWANSVILLE, CANTONS DE L'EST.



LES PETITS PELERINS.



LE MARÉCHAL FERRANT



LE TRAVAIL.

"Tu te plains, mon pauvre mari, de tes dix heures d'ouvrage ; voici quatorze heures que je travaille, moi, et je n'ai pas encore fini ma journée."



LA PERCÉE DES ALPES.—ARRIVÉE DU PREMIER CONVOI DU CÔTÉ ITALIEN

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre Prime paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 2 NOVEMBRE 1871

ÇÀ ET LÀ.

RÉUNION DES EVÊQUES.

Les journalistes n'ont pu encore malgré les efforts les plus désespérés percer le mystère à qui entouré les délibérations des évêques de la province dans la réunion qui vient d'avoir lieu à Québec. On a même pris la peine d'avertir le public que les journaux ne savaient rien, et qu'on ne devait pas les croire s'ils se donnaient l'air de savoir quelque chose. Le *Nouveau-Monde* cependant, dit qu'il a droit d'espérer les plus heureux résultats pour la religion de cette réunion auguste. Cette espérance n'a rien de compromettant; il est naturel de penser que nos évêques n'ont pris aucune décision défavorable aux intérêts de l'église ou de la société. On peut même supposer que les discussions ont été paisibles et amicales. Il serait assez difficile de former une réunion d'hommes dont le caractère, la science et la vertu offrirent plus de garantie même aux gens timorés. Un club formé des rédacteurs du *Nouveau-Monde* et de la *Merveille*, du *Journal des Trois-Rivières* et du "Constitutionnel," de la *Gazette* et du *Messager de Soré* n'aurait pas mieux fait sous ce rapport.

Il est heureux que les journalistes ne soient pas aussi entreprenants et indiscrets ici qu'en Europe ou aux Etats-Unis; on aurait trouvé le moyen de violer le mystère. Cependant, je suis surpris que les propriétaires du *Pays* n'aient pas réussi à pénétrer dans le lieu où se passaient des choses si graves, à la peine d'y introduire leur correspondant québécois, sous le costume d'un chanoine. Les sacrifices qu'ils font pour donner à leurs pieux lecteurs, des nouvelles religieuses nous faisaient croire qu'ils seraient à la hauteur des circonstances.

Le *Pays* parle de la Confédération de manière à rendre jaloux les journaux ministériels qui n'auront plus leur raison d'être, si le principal organe de l'opposition fait leur besogne. Le tableau séduisant que ce journal vient de faire de la Colombie, va obliger M. Achintre de sortir ses plus belles couleurs.

Pendant que le *Pays* revient aux bons principes, la *Merveille*, craignant sans doute de se trouver avec lui, s'éloigne un peu; elle se promène sur les boulevards, la canne à la main, pour donner le temps à son antipode de laisser la place.

Le *Nouveau-Monde*, de son côté, effrayé de voir le *Pays* se convertir si promptement, se hâte pour arriver avant lui au secours du gouvernement délaissé. C'est dans les épreuves, dit-il, qu'on connaît ses amis.

L'Événement, plus dégoûté que jamais des choses humaines, veut voir quelles émotions on éprouve à être l'organe officiel d'un gouvernement. Les programmatistes, scandalisés d'un tel abus des principes, croient que le monde touche à sa fin, et

L'Événement rit plus que jamais, malgré les remontrances de M. Routhier.

Pour achever de brouiller les cartes, arrive la nomination de l'Orateur. Le gouvernement soutient M. Blanchet, le *Nouveau-Monde* M. Bellerose, la *Merveille* M. Chapleau et la *Gazette* M. Cassidy. Un cinquième candidat surgira sans doute avant longtemps. Si nous étions le gouvernement, nous savons bien ce que nous ferions. Pourtant non, nous ne le savons pas.

Il est temps que les élections fédérales arrivent pour mettre les choses en leur place. Lorsqu'on se sera donné quelques coups de bâton, on connaîtra mieux son parti et sa place.

LE CERCLE LITTÉRAIRE.

Au moment où le Cercle Canadien se dressait sur le bout des pieds, le Cercle Littéraire se réveillait de son sommeil par un coup d'éclat. Comme nous avons dit qu'il ne restait plus que le Cercle Canadien et l'Union Catholique, nous sommes obligés de nous rétracter; et il faut l'avouer, si tous les jours du Cercle Littéraire sont aussi beaux que celui de son réveil, il faudra bien lui porter respect.

M. Martineau nous disait, mardi de la semaine dernière, ce que le Séminaire, dans son inépuisable générosité, veut faire pour la jeunesse; et il a dit cela, on peut présumer comment. Il parlait sur des notes; par conséquent, c'était de l'improvisation, cela doit être noté afin de faire mieux apprécier la facilité de parole et le talent brillant de ce prêtre remarquable. Il s'agit, cette fois, de doter la jeunesse d'une bibliothèque publique où chacun trouvera les livres propres à ses études, à son état.

La séance fut brillante; elle fut ouverte et terminée par M. Bayle, Supérieur du Séminaire qui, malheureusement, ne fait pas entendre ce qu'il sait si bien dire.

Les hon. MM. Ouimet et Dorion, appelés à prendre la parole, remercièrent le Séminaire de sa générosité au nom de la jeunesse et de la ville de Montréal.

Il y eut aussi du chant et de la musique; la magnifique salle du Cabinet de Lecture était pleine comme un œuf.

LE CERCLE CANADIEN.

Cette jeune et ardente société a discuté, vendredi dernier, la question du libre-échange et de la protection. Les discutants étaient MM. Béique, Christin, Préfontaine, Forget, Rainville, Thibault, Bienvenu et Laroche.

M. J. Bte. Rolland, appelé à prendre la parole, fit quelques remarques pleines de bon sens et d'esprit pratique.

M. Béique à l'esprit logique, le jugement calme et droit; il a plaidé la cause de la protection avec beaucoup d'habileté et de discernement.

M. Christin à la ton un peu cassant, la mine un peu raide; on croit que c'est de l'affectation, lorsque c'est peut-être de la timidité. Il mérite qu'on lui dise cela dans l'intérêt de son talent; peu de jeunes gens parlent le français aussi bien que lui et peuvent discuter avec autant de succès des questions sérieuses; sa manière de parler est caractéristique et au-dessus du commun.

M. Bienvenu a été court, vif, énergique.

TRISTE BILAN.

D'après le tableau officiel américain, le nombre des Canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis durant l'année finissant le 10 juin 1871, serait de 26,766.

Vingt-six mille, sept cent soixante-et-six!!! Quel chiffre écrasant! Quelle mutilation de la patrie! Et l'on dit que le pays est prospère! On vante ses progrès! On compare sa prospérité à celle du peuple où la moitié de la population va chercher du travail, du pain!

Non, avouons donc notre mal et tâchons de le guérir en créant l'industrie. Inutile de chercher ailleurs notre salut; on arrêtera les flots de cette terrible émigration, lorsqu'ils rencontreront ici ce qu'ils vont chercher aux Etats-Unis, des manufactures.

Ce qui nous surprend, c'est que nos hommes publics puissent s'occuper d'autre chose que de cela. Mais ne sait-on pas que chaque année, l'émigration nous enlève une grande partie de ce que nous avons acquis. Eh! que nous fait à nous, surtout Canadiens-français, que nous ayons quelques milliers de piastres de plus ou de moins dans le coffre public au bout de l'année, lorsque l'émigration nous a arraché des millions!

L. O. DAVID.

MARIAGE.

A Soré, le 29 octobre dernier, Michel Mathieu, Ecr., Shérif du district de Richelieu, conduisait à l'autel Mlle Marie Antoinette-Emélie, fille de l'hon. David M. Armstrong, Conseiller Législatif; M. le Grand Vicair Millier officiait.

Nous présentons nos félicitations à notre ami, M. Mathieu, et nos meilleurs souhaits à l'heureux couple, qui quittait Montréal lundi pour un tour de noces aux Etats-Unis.

AVIS A NOS ABONNÉS DE LA VILLE.

Nos bureaux No 1, Côte de la Place d'Armes seront ouverts tous les lundis soir de 7½ à 9 heures, pour donner plus de facilité à ceux qui ne peuvent y venir le jour et qui désirent payer leur abonnement pour recevoir la prime.

IMMIGRATION FRANÇAISE.

Voilà une question sur laquelle nous sommes parfaitement à l'aise pour écrire. Car, bien sûr, personne n'osera contester l'opportunité d'attirer ici le plus grand nombre de bras possible. Les vieilles attaches et les préjugés nationaux n'existant plus qu'en nuances, nous n'hésitons pas à donner l'hospitalité de notre vaste territoire à tout homme de bonne volonté qui veut apporter son concours au développement de nos richesses coloniales. Nous savons qu'un honnête émigrant devient un brave citoyen, n'importe soit la nouvelle patrie qu'il adopte. Il tient sans doute au sang qui coule dans ses veines, mais il le mêle aussi, généreusement, soit par alliance, soit sur les champs de bataille, au sang de la nation qui l'a accueilli dans son sein. Quant à ses bras, ils sont acquis au travail et à l'industrie, et toutes ses sueurs appartiennent au sol.

Une émigration française, toute spontanée, se prépare en ce moment à Paris, dans des conditions telles, que nous devons nous efforcer, par tous les moyens en notre pouvoir, d'en assurer le succès. Les émigrants seront choisis, triés pour ainsi dire, principalement parmi les bons habitants de l'Alsace et de la Lorraine, et transportés ici aux frais de la *Société Générale Forestière*, qui va donner au gouvernement, avant de lui demander aucun octroi ou subvention, toutes les garanties désirables, d'établissement, de stabilité et de durabilité. D'ici là, toutefois, rien n'empêche que nous prévenions l'opini public en sa faveur, en publiant le projet de colonie et les "notes à l'appui," que M. Vannier, son agent actif et intelligent, vient de soumettre au gouvernement de la province.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE, de France, dont le siège est à Paris, No. 1, place du Théâtre Français;

Par l'intermédiaire de V. Vannier, son agent, à Québec,

A l'honneur de soumettre au gouvernement de la province de Québec, la demande d'un octroi gratuit de trois cent vingt mille acres de terre, à prendre dans les lots disponibles des comtés de Dorchester et de Beauce, pour y établir des colons Français.

Cet octroi pourrait être fait aux charges et conditions suivantes, que la Société s'engage à remplir:

1o Dans les dix années à partir du 1er janvier 1872, la Société Générale Forestière établira, sur les terrains octroyés, seize cents colons et leurs familles.

2o Elle bâtera seize cents maisons en bois, d'au moins vingt pieds sur seize (une maison par famille.)

3o Elle fera défricher au moins trente-deux mille acres de terre, qui devront être tenus en bon état de culture.

4o Deux cents colons et leurs familles seront installés sur ces terres, le premier juillet prochain, au plus tard, et deux cents familles y seront également installées, chacune des années suivantes, jusqu'au nombre de seize cents accompli.

Et par défaut, de la part de la Société, de remplir ces clauses et conditions, dans leur entier, la concession subirait une réduction proportionnelle, si le gouvernement l'exigeait, et il reprendrait possession de ses terrains non-occupés, sans que la Société Forestière puisse prétendre à aucune indemnité pour les sommes d'argent qu'elle aura dépensées.

Pour la Société Générale Forestière de France,

V. VANNIER,
Agent pour le Canada.

Québec, octobre 1871.

NOTES A L'APPEL.

Sommes à dépenser par la Société, pour l'organisation de la colonie.

1o Transport des colons pris dans leurs villages, avec leurs familles, et amenés sur les terres de la colonie; cent soixante piastres par famille	\$256,000.
2o Nourriture de seize cents familles, à \$20 00, par mois, pendant 18 mois	576,000.
3o Construction de seize cents maisons, à cinquante piastres l'une	80,000.
4o Avance pour animaux, instruments, graines de semence, \$80.00 par colon	128,000.
5o Frais de voyages, de bureaux, d'agences, remises aux agents, \$40.00 par famille	64,000.
6o Pertes et imprévu	40,000.

Total investi. \$1,144,000.

Les terres dont nous demandons l'octroi sont cotées à la somme de \$115,420 par l'Honorable Commissaire des Terrains de la Couronne. Ce montant représente 10 p. c. du capital que nous devons engager.

Si les frais de transport, tout notre capital sera dépensé dans la Province, à bref délai, sans compter les dépenses que feront les colons personnellement; le revenu des douanes, de la poste, des licences, etc., compensera bien le prix des terres octroyées gratis, car nous ouvrons la porte à un nouveau système de colonisation et à des besoins nouveaux. Du reste, nous ne demandons à la Province de Québec, que ce qui est donné à tout émigrant dans Ontario et les Etats-Unis, et ce qu'elle accorde elle-même sur les chemins publics, aux Sociétés de colonisation et aux chemins de fer.

Le tout humblement soumis.

V. VANNIER,
Agent pour le Canada.

Dans notre prochain numéro, nous ferons connaître les conditions de défrichement et d'établissement dans lesquelles la Société se propose d'opérer.

Colonisateur.

LES CHUTES DE LA RIVIÈRE YAMASKA.

Ces chutes se trouvent près de Cowansville joli village du township de Durham, qui renferme environ six cents âmes. La rivière Yamaska arrose, comme l'on sait, les townships de l'Est où elle a sa source près de la frontière américaine, passe devant la ville de St. Hyacinthe et va se jeter à travers les comtés de Rouville et de Richelieu dans le lac St. Pierre. Cette rivière est semée en quelque sorte de pouvoirs d'eau dont quelques uns seulement sont exploités; s'ils l'étaient tous comme ils devraient l'être, les comtés quelle traverse et la ville de St. Hyacinthe seraient beaucoup plus riches.

LES PETITS PÉLERINS.

C'est une scène de dévotion. Deux enfants d'Italie vont rendre hommage à la Vierge Marie; la jeune fille assise sur un débris de colonne antique offre des fleurs à Marie et récite un *Ave Maria*, pendant que le petit garçon tire de son chalumeau des sons mélodieux.

CHEMIN DE FER ENTRE SAINT-MICHEL ET MODANE

C'est le 30 septembre dernier qu'a eu lieu cette inauguration. Il n'existe plus aujourd'hui de lacune dans la grande voie de communication établie, par la percée des Alpes, entre la France et l'Italie.

Le parcours de Saint-Michel à Modane, qui présentait les plus grandes difficultés d'exécution, s'est fait avec une parfaite régularité.

Un train spécial, mis par la Compagnie de la haute Italie à la disposition de MM. le baron Mallet, vice-président de la Compagnie de Lyon-Méditerranée, Audibert, directeur, Vallasseri, inspecteur des travaux du tunnel des Alpes, etc., leur a permis de franchir ce tunnel, de Modane à Bardonnèche.

C'est le 16 octobre que commence le service continu entre la France et l'Italie.

La congrégation des Oblats, de cette ville, va perdre deux de ses membres les plus zélés. Le R. P. Dedebant, attaché à la desserte de l'Eglise St. Pierre depuis 5 ou 6 ans, et le R. P. Charpeney, économiste de cette maison depuis dix ans. Le premier part cette semaine pour aller se fixer à Québec, et le père Charpeney se rendra dans le cours de ce mois à Hull en qualité de curé.

Les fidèles de l'Eglise St. Pierre regrettent beaucoup le départ de ces deux apôtres dont ils aimaient à entendre la parole éloquent de la Chaire de Vérité; et nous apprenons que les citoyens du faubourg Québec se proposent de faire aux deux révérends messieurs une manifestation pour leur exprimer combien ils leur sont chers.—Nouveau-Monde, 30 oct.

Cet O'Donoghue, l'ancien compagnon de Riel, et l'un des chefs de la dernière expédition féniennne sur Manitoba, n'est pas un prêtre, comme les journaux du Haut-Canada se plaisent à le dire; il n'a jamais même été ecclésiastique. Parti avec Mgr. Graudin dans le but de se consacrer aux missions parmi les sauvages, s'étant trouvé malade, il ne put aller plus loin que Fort Garry. Une fois rétabli, il s'engagea comme professeur d'anglais au Collège St. Boniface, et après quelques mois d'enseignement, voulant obtenir plus d'autorité sur les élèves, il demanda qu'on lui permit de mettre une soutane, ce qui lui fut accordé.

Sur ces entrefaites commença l'agitation politique que nous connaissons tous. Comme Riel était lié d'amitié avec O'Donoghue, ce dernier recevait sa visite assez souvent. Le Supérieur du Collège St. Boniface y trouva à redire, et mit O'Donoghue en demeure de rompre cette liaison, dont le caractère politique se devinait, ou ses relations avec le Collège, il se décida à laisser le collège et ôta sa soutane de professeur.

Voilà toute l'histoire de la soutane de O'Donoghue.—La Minerve.

NOUVELLES DIVERSES.

La nomination de M. C. A. Leblanc au poste de juge de la cour de circuit est une nouvelle courante.

M. Amédée Papineau, dit-on, va se retirer au manoir de Montebello, que son père lui a légué, et abandonner ses fonctions de protonotaire.

S'il faut en croire le Constitutionnel, un bill renfermant les dispositions du Code des Curés publié par le juge Beaudry, sera soumis aux Chambres par le gouvernement de Québec.

M. Dunkin vient d'être promu au banc judiciaire pour les districts de Bedford et de Beauharnois et remplacé au ministère de l'Agriculture par M. Pope, député de Compton.

La Minerve se déclare en faveur de la candidature de M. Chapleau à la présidence de l'Assemblée Législative.

MARIAGE.—A Québec, le 18 courant, dans la chapelle privée de l'Archevêché, par le Révd. Messire Auclair, curé de Notre-Dame, assisté de Monsieur l'Abbé C. Tanguay :

L. J. B. Leblanc, L. D. S. de Montréal, à Laure Côté, seconde fille de O. Côté, Ecr., marchand de Québec.

L'incendie de la Reine de l'Ouest ne semble pas avoir beaucoup affecté la manie du divorce chez ses habitants; la semaine dernière, il y en a eu vingt demandes d'accordées.

Metz qui comptait environ 60,000 habitants avant la guerre, en compte à peine 30,000 aujourd'hui, tous les autres ayant fui le contact des prussiens.

Les dames, comme leurs sœurs de Strasbourg, portent le deuil et les hommes un ruban tricolore à leur boutonnière.

Mlle Emma Lajeunesse (Albini) vient de conclure, avec le directeur de Covent Garden, un engagement de cinq ans. Elle est en ce moment à Malte avec sa sœur, et fera son début, à Londres, dans la *Sonnambula*; déjà à Florence elle gagnait £500 par mois.

Quarante-sept jeunes filles de Wauseon, Michigan, firent un charivari d'enfer à un imberbe de dix-huit ans parce qu'il avait épousé une veuve de quarante six printemps. Le malheureux ayant eu l'imprudence de sortir sur la galerie, dans le but de protester contre ces démonstrations arbitraires, elles s'élançèrent sur lui comme des mégères en furie, et à défaut de moustache firent retomber leur haine sur sa chevelure. Dix minutes après, elles le laissaient à moitié mort de peur et le crâne à nu.

BRIDGEPORT, Conn., Sept. 1871.

MM. D. GERVAIS & CIE.

Messieurs.—C'est avec beaucoup de plaisir, que nous donnons notre opinion, sur la "Roue Patentée de Sarven." Nous en avons fait usage pendant les huit ou neuf dernières années, pour toutes sortes de voitures, depuis le léger wagon à trotter, jusqu'au lourd véhicule de cinq tonneaux. D'après notre propre expérience, nous ne pouvons qu'en recommander l'usage le plus fortement possible. Durant la dernière saison, nous l'avons appliquée aux wagons et de cirques et de ménageries, parce que, dans notre opinion, c'était la seule roue convenable pour ces voitures, qui font de très-longes trajets avec de fortes charges. Aucune de ces roues, à notre connaissance, n'a manqué. Leur construction particulière et le choix judicieux des matériaux employés dans leur confection, nous permet de dire, avec certitude, que ces roues ne manqueront jamais, par suite de défaut dans leur construction. C'est parce que nous sommes convaincus que la "Roue Patentée de Sarven" est la meilleure qui soit fabriquée, que nous sommes si forts en sa faveur.

Vos Obéissants, etc.,

HALL-FRÈRES,

de la Cie. Manufacturière de HALL-FRÈRES.

HISTORIETTES.

LA BARONNE COUTTS.—Voici ce qui est arrivé un jour à la baronne Coutts, la femme la plus riche d'Angleterre. Pendant son séjour à Paris en 1862, elle eut besoin d'acheter différentes choses, et elle se rendit pour cela dans un des principaux magasins de la capitale de la France. Une particularité la frappa vivement. A chaque chose qu'elle demandait, les commis se disaient entr'eux *deux-dix*. Tout à fait intriguée d'avoir entendu ces deux mots peut-être cinquante fois, elle demanda au propriétaire de l'établissement ce qu'ils voulaient dire. "Oh! madame n'y faites pas attention, c'est un refrain qu'ils répètent comme cela, de temps à autre," répond le propriétaire. Il va sans dire que cette explication ne satisfait pas du tout la noble acheteuse. Elle était femme, ce qui veut dire que sa curiosité était excitée au plus haut degré. Aussi, jura-t-elle qu'elle saurait le mot de l'énigme.

Le soir, un petit garçon employé dans le magasin où elle avait acheté, vint lui porter ses effets et elle résolut de tout savoir par lui.

"Mon enfant, lui dit-elle, veux-tu gagner dix francs?"

"Oh! oui madame, que faut-il faire pour cela?"

"Rien de difficile; me dire seulement ce que signifie ce sim-piternel refrain de *deux-dix* que j'ai entendu répéter dans le magasin où tu es employé."

"Oh! madame c'est facile à expliquer; cela signifie simplement: que vos deux yeux ne laissent pas ses dix doigts."

Le mystère était résolu. Tous les commis du magasin avaient pris pour une volensie la femme la plus riche d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

LE RIRE DE LA FEMME.—Qui pourra dire la grâce enchanteresse du rire charmant et doux de la femme? C'est une mélodie délicieuse, une musique divine, le son d'une harpe éolienne, une harmonie céleste. Ce rire jaillit du cœur de la femme en notes perlées, délicieuses, et n'est-ce pas que le cœur de celui qui recueille ce rire est rempli de bonheur? Le sourire de la femme est incomparable, il adoucit les maux de la vie, il rend l'homme heureux, il change en poésie la prose vulgaire de notre existence, il fait pénétrer les rayons du soleil dans l'obscurité où nous, pauvres hommes, nous marchons.

UN JEUNE BENET.—Nous sommes sûr de faire pleurer nos lecteurs en leur narrant les déboires d'un jeune... hou... de cette ville. Ce jeune homme à dix-huit ans, et est joli garçon. Signes particuliers: pas de barbe et pas d'esprit. La semaine dernière, notre jeune homme tomba amoureux. Jusque-là il n'y a pas de mal, mais voici où commencent les malheurs de notre ami. Ma foi, il fait trop froid pour pleurer, ça serait fort peu drôle si vos yeux, lecteurs, et les miens se changeaient en glaçons! Je poursuis donc, M. B., écrivit à Mademoiselle A., une lettre flamboyante. La réponse fut négative, hélas! Mons. B., ne se découragea pas pour si peu. Il veut absolument se marier, il écrit donc à mademoiselle C. "Mademoiselle, dit-il, ayant été refusé par Mlle A. etc., etc." Il va sans dire qu'avec un pareil commencement, il fut mis à la porte avec sa lettre. "Oh! mais se dit-il, c'est décourageant, pourtant je me marierai, et il écrit la lettre suivante à Mlle D. "Mademoiselle, ayant été refusé par Mlle A. et C j'espère que vous voudrez bien accepter mon cœur pour votre époux, car les petits présents entretiennent l'amitié." Mais Mlle D. qui veut un cœur frais, jette la lettre au feu et B. à la porte. Que les femmes sont... dit notre homme. Cependant, il n'est pas trop découragé, car aux dernières nouvelles notre jeune oïson avait commencé une quatrième lettre pour Mlle E. "Mlle disait-il, j'ai été refusé par Mlle A. par Mlle C. et par Mlle D. j'espère..." la lettre arrêtait là; mais je parie qu'il la finira et qu'il l'enverra: à ce train là, tout l'alphabet va y passer. Ajoutons que cette histoire, toute impossible qu'elle puisse paraître, est parfaitement authentique

A. C.

MORT TRAGIQUE D'UN AÉRONAUTE.

Le professeur Wilbur a été la victime d'un accident tragique à Paoli, Ind., E.-U. Voici dans quelles circonstances: Le professeur, aéronaute remarquable, avait décidé de donner à la population de Paoli le spectacle si émouvant d'une ascension aérienne. Le jour fixé pour cette intéressante excursion dans les hautes sphères, un nombre considérable de spectateurs s'étaient réunis pour prendre part aux émotions de la journée. Le professeur Wilbur était dans d'excellentes dispositions d'esprit et s'était adjoint pour compagnon de voyage M. Knapp, journaliste bien connu de l'endroit.

Lorsque le ballon, suffisamment gonflé, fut prêt à s'élaner dans les airs et que les préparatifs du départ furent achevés, M. Knapp sauta dans la nacelle et le professeur, qui tenait la corde la reliant au corps du ballon, cria: "lâchez tout." Mais le malheureux avait parlé trop tôt et fit des efforts inouïs, mais inutiles, pour atteindre jusqu'à la nacelle, qui chavira à une hauteur de 25 pieds du sol et fit ainsi tomber M. Knapp au milieu des spectateurs frappés de terreur. Le ballon, délivré de ce poids, s'éleva alors dans l'air avec un redoublement de vitesse, et un cri d'épouvante s'échappa des poitrines haletantes lorsque l'on vit l'infortuné professeur suspendu dans l'espace et lancé à une mort certaine. L'épouse du professeur, qui assistait à l'ascension, était livide et muette de terreur. Le ballon montait, montait toujours et bientôt il fut à peine perceptible. Tout à coup on le vit, dans sa course rapide, prendre son essor vers les nuages avec un élan impétueux, et bientôt l'on vit apparaître au haut dans les airs un spectre dont les formes se dessinaient à mesure qu'il se rapprochait de la terre. C'était le malheureux Wilbur qui, épuisé, avait lâché prise et descendait en tournoyant dans les airs avec une rapidité prodigieuse, à une hauteur de plus d'un mille du sol. Le malheureux rencontra le sol à peu de distance de la foule atterrée, et rebondissant, il fut relancé à quelques pieds de là. Le corps du malheureux en s'abattant lourdement sur le sol, y avait creusé une cavité qui reçut un flot de sang et la cervelle qui s'était échappée du crâne fracassé. Ce n'était plus qu'une masse informe et sanglante; le spectacle était horrible à voir.

MEURTRE.—Une dépêche d'Halifax dit qu'une tragédie horrible vient de se passer à New Dublin, comté de Lunenburg. Un nommé Wambach, supposé ivre, a tué sa femme et quatre enfants, et s'est ensuite précipité lui-même dans un puits. Il n'y avait personne dans les environs, et cette affaire n'a été connue que le lendemain. La femme avait la tête ouverte en deux par une hache, et les enfants, le coup coupé d'une oreille à l'autre. Ils étaient âgés de 1, 6, 8 et 10 ans.

FAITS DIVERS.

M. Charles Durban, jeune avocat de Zanesville, vient de se suicider de désespoir. Il y a huit mois, il épousait Mlle Sacy Seaman, qui, un mois après, fut atteinte d'une consommation hâtive qui la conduisit aux portes du tombeau. M. Durban en ressentit un tel chagrin qu'il se fit sauter la cervelle au chevet même de sa femme, qui expirait dix minutes après.

ERREUR.—La femme Banville n'est pas morte comme l'annoncent le *Canada* et autres journaux, des suites de l'empoisonnement dont elle a été victime. On nous assure qu'elle pourra en recouvrer et que sa santé s'améliore de jour en jour.—*Courrier de Rimouski.*

Un jeune Paré, de Beauharnois, a trouvé la mort dans un moulin à farine à Beauharnois. Il était descendu à l'étage inférieur du moulin, lorsqu'une roue d'un poids énorme l'attira et le broya. La mort fut instantanée. Impossible de peindre la douleur du père, qui, dans ce moment était à une noce, à la vue de son fils aîné mort à ses pieds.

PIQÛRE D'ABEILLE.—On rapporte un cas de piqûre d'abeille qui a eu des effets particuliers. Le chose est arrivée à West Virginia, il y a un mois, sur la personne de Mme Harmon Sinsel. Elle fut piquée au bras par une abeille, et en ressentit immédiatement une sensation singulière par tout le corps. Quelques instants après, elle était affectée de cécité et saisie de spasmes d'une violence telle que quatre hommes pouvaient à grande peine la tenir couchée. En dépit de l'administration d'agents énergiques, ces spasmes persistèrent à se manifester pendant la plus grande partie de la nuit.

RENCONTRE IMPRÉVUE.—Deux soldats se trouvaient dans une auberge, mercredi soir, sur la rue St. Michel, à Québec, et vidaient une à une les bouteilles de bière et de porter. Tout à coup un individu entre, tenant à la main un fusil à double canon, s'approche du comptoir, et invite poliment les deux soldats à trinquer avec lui. Pour une raison ou pour une autre, ceux-ci refusent, et le nouveau venu, insulté sans doute, ajuste son fusil, braque le canon vis-à-vis la tête de l'un d'eux et lâche la détente. Fort heureusement, il n'avait pas le bras ferme, ni l'œil juste, la décharge alla se perdre dans la muraille. Sans prendre le temps de dire adieu à ses deux compères, il disparut.

MORT SUBITE.—Encore une victime de Fivrognerie. Un nommé DeBellefeuille, marié à une italienne du nom de Sanora, et qui tient un magasin d'épicerie au coin de l'Avenue Colborne et de la rue Ontario, s'était mis au lit mercredi soir avec sa femme, après avoir bu tous les deux considérablement pendant la soirée. Lorsqu'il se réveilla le lendemain, il s'aperçut avec effroi que sa femme avait cessé de vivre. L'ivresse avait déterminé chez la malheureuse une attaque d'apoplexie, à laquelle elle a succombé. M. le Coroner Jones a rendu un verdict suivant les faits.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

Le 23 courant, à l'Évêché, par le Révd. Messire Leblanc, Monsieur J. L. Desjardins, commis-marchand, à Demoiselle Marie-Emma Méthot, tous deux de cette ville.

MARCHÉS DE LA SEMAINE DERNIÈRE.

	MONTREAL.		QUEBEC.*	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
FARINE.				
Farine de blé par 100 lbs.	16 0	à 00 0	03 00	à 00 00
Farine d'avoine	16 0	à 00 0	15 00	à 16 00
Farine de blé-d'Inde	7 6	à 00 0	8 00	à 9 00
Sarrasin	00 0	à 00 0	00 00	à 00 00
VOLAILLES.				
Dindes (vieux) au couple	9 0	à 10 00	12 00	à 14 00
Dindes (jeunes) au couple	5 0	à 7 6	7 00	à 7 6
Oies au couple	4 0	à 6 0	4 6	à 5 00
Canards au couple	2 6	à 3 6	2 9	à 3 00
Canards (sauvages) au couple	2 0	à 3 0	2 6	à 3 00
Poules au couple	2 0	à 2 6	2 00	à 2 3
Poulets au couple	1 3	à 2 6	1 9	à 2 00
Pigeons domestiques au couple	0 10	à 1 0	1 3	à 00 00
Perdrix au couple	1 8	à 2 2	1 00	à 1 3
Tourtes à la douzaine	0 0	à 0 0	00 00	à 00 00
VIANDES.				
Bœuf à la livre	00 7	à 00 0	00 4	à 00 6
Lard à la livre	00 6	à 00 0	00 3	à 00 4
Mouton à la livre	00 4	à 00 0	00 4	à 00 5
Agneau à la livre	00 4	à 00 0	00 00	à 00 00
Veau à la livre	00 5	à 00 0	00 00	à 00 00
Lard frais par 100 livres	\$5 00	à \$7 00	\$6 50	à \$7 00
Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	7 00	à 8 00	7 50	à 8 00
Bœuf, 2me qualité do	5 50	à 6 00	6 00	à 7 50
BEURRE, etc.				
Beurre frais à la livre	00 30	à 00 36	00 23	à 00 25
Beurre salé à la livre	00 20	à 00 26	00 16	à 00 18
Fromage à la livre	00 15	à 00 19	00 12	à 00 14
DIVERS.				
Pat. tes au minot	00 40	à 00 45	00 45	à 00 50
Sucre d'érable à la livre	00 9	à 00 10	00 9	à 00 10
Sirup d'érable au gallon	00 00	à 00 00	00 00	à 00 00
Miel	00 11	à 00 12	00 00	à 00 00
Œufs frais à la douzaine	0 20	à 00 25	00 15	à 00 20
Haddock à la livre	00 00	à 00 7	00 00	à 00 00
Litères par couple	00 20	à 00 25	00 20	à 00 25
Pommes au baril	2 25	à 3 50	3 50	à 4 00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	15 00	à 15 00	9 50	à 10 00
Foin, 2me qualité do	10 00	à 12 00	8 50	à 9 00
Paille, 1re qualité do	6 00	à 7 00	4 50	à 5 00
Paille, 2me qualité do	5 00	à 6 00	00 00	à 00 00
GRAINS.				
Blé sarrasin, par minot	00 80	à 00 00	00 00	à 00 00
Avoine	00 40	à 00 45	00 42	à 00 45
Pois	1 00	à 00 00	1 5	à 1 10
Blé-d'Inde	00 80	à 00 00	00 80	à 00 85
Seigle	00 00	à 00 00	00 00	à 00 00
Graine de Lin	1 00	à 00 00	1 30	à 1 35
Graine de Mil	1 40	à 00 00	00 00	à 00 00
ANIMAUX.				
Vaches à lait	25 00	à 35 00	20 00	à 25 00
Vaches extra	35 00	à 00 00	40 00	à 50 00
Veaux, 1re qualité	12 00	à 14 00	00 00	à 00 00
Veaux, 2me qualité	8 00	à 10 00	00 00	à 00 00
Veaux, 3me qualité	3 00	à 6 00	00 00	à 00 00
Moutons, 1re qualité	6 00	à 8 00	8 00	à 9 00
Moutons, 2me qualité	3 00	à 6 00	4 50	à 5 50
Agneaux, 1re qualité	3 00	à 4 00	2 00	à 3 00
Agneaux, 2me qualité	2 00	à 3 00	2 00	à 3 00
Cochons, 1re qualité	7 00	à 10 00	5 00	à 7 00
Cochons, 2me qualité	4 00	à 6 00	00 00	à 00 00

* Le prix du marché de Québec nous est donné par M. H. C. Bossé, marchand à commission, Québec.

FERD. GAGNON, Rédacteur.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 2 NOVEMBRE, 1871.

BULLETIN AMÉRICAIN.

Une affaire qui fait du bruit aux Etats-Unis, c'est le coup de main du capitaine Knowlton, de Gloucester, Mass., qui, avec quelques matelots, s'est emparé de la goélette américaine *Horton*, saisie par les autorités canadiennes, et l'a conduite à Gloucester.

Les journaux américains ne font que commenter l'affaire. On dit aussi bien "The Horton imbroglio" que "Alabama claims."

Ben. Butler qui, depuis un mois, dévorait sa défaite électorale dans la retraite, Ben. Butler a cru devoir, au sujet du *Horton*, faire un *puff* sur le Traité de Washington.

Entouré du capitaine Knowlton et de ses matelots dans une des grandes salles publiques de Boston, il a péroré longuement sur le traité, blâmant les membres américains de la Haute Commission. Il avait fait monter les héros du *Horton* sur la plateforme, pour montrer à son auditoire les figures des marins patriotes et faire approuver leur conduite par les applaudissements des spectateurs.

La *Tribune* de New York a déclaré qu'il valait mieux pour le gouvernement américain de livrer la goélette aux autorités canadiennes. D'autres journaux opinent pour le contraire.

Cette affaire du *Horton* a certainement son importance.

La goélette est capturée par les autorités canadiennes, en flagrant délit de contravention aux lois de pêche. On désamare la goélette, les voiles et le gréement sont mis sous clef dans une bâtisse du gouvernement, et le navire est amarré près du rivage. Le capitaine Knowlton et les pêcheurs de la goélette, profitant d'un moment favorable, enfoncent la bâtisse, enlèvent les voiles et les agrès, appareillent leur goélette, coupent les amarres et arrivent après un voyage de 10 jours à Gloucester, Mass.

De suite quelques journaux américains s'empresment de féliciter matelots et capitaine; d'autres plus sérieux semblent voir là une grave complication, mais voyant après quelques jours que le gouvernement canadien ne s'occupe guère de la petite goélette, ils se ravissent et chantent aujourd'hui sur toutes les gammes que le gouvernement fédéral ne devait pas la saisir.

Les feux de l'Ouest sont le sujet de toutes les conversations. Voici maintenant que les montagnes californiennes sont un brasier; dans le Maryland des feux considérables portent partout la désolation et la mort; dans l'état de New York, près de Syracuse, les forêts sont la proie des flammes; le feu exerce aussi ses ravages sur les rives de l'Hudson. On dit que les incendies du Michigan ne sont pas encore à leur dernière phase!! Triste spectacle.

Les détails les plus navrants nous arrivent de Peshigo, Wisconsin, où vivaient près de 160 canadiens-français. Dans la soirée du dimanche les exercices religieux avaient été de courte durée, à cause du froid. On semblait craindre d'être cernés par le feu qui balayait tout sur son parcours. Des gardiens parcouraient les abords du village et donnaient à entendre par leurs rapports qu'il n'y avait rien à craindre. Tout à coup un bruit épouvantable se fait entendre, il semble que le canon tonne, et une pluie de feu se répand sur le village. C'est alors un sauve-qui-peut général vers la rivière. On se précipite vers les ponts, trois cents personnes sont rôties en cherchant à s'enfoncer sous des billots près des écluses. De pauvres mères ont été trouvées près de leurs enfants ne faisant qu'un seul monceau de chair calcinée. C'est affreux, c'est navrant. Et qui sait? Il est probable que plusieurs de nos compatriotes sont brûlés vifs à Peshigo. Pauvres infortunés!!!

Chicago se relève de ses ruines, c'est le phénix qui renaît de ses cendres. Dans un article, intitulé, "Ce qui nous reste," la *Tribune* de Chicago fait le relevé de ce qui n'a pas été détruit par le feu. Nous extrayons ce qui suit: 2,500 acres de terre ont été balayés, 20,000 bâtisses ont été détruites, 100,000 personnes sont sans demeure, les pertes sont de \$300,000,000, mais nous n'avons pas tout perdu. Il nous reste encore beaucoup. Voici la situation: 50,000 personnes ont laissé la ville; la population est encore de 280,000. Cinq élévateurs ont été brûlés avec 1,600,000 minots de grain, mais il reste onze entrepôts avec 5,000,000 de minots.

Nous avons perdu la moitié de nos assortiments de graisse, de lard et de farine.

50,000,000 de pieds de bois sont brûlés, il en reste encore 240,000,000 de pieds; charbon brûlé 80,000 tonnes, reste encore 79,000 tonnes.

Environ 25 par 100 de pertes.

Dans trois ans nous aurons pris le dessus; dans cinq ans Chicago prospérera et sera plus florissant qu'avant le feu de 1871.

Les compagnies d'assurance paieront certainement \$35,000,000 sur les pertes totales.

Les canadiens de Chicago n'ont pas eu à souffrir trop de l'incendie. Le Rév. Messire Côté, cure de Chicago, écrivait dernièrement à un de ses confrères de Québec:

"La moitié de Chicago est brûlée. Rien de plus triste à voir que les ruines fumantes de toutes ces superbes bâtisses qui formaient la partie principale de la ville. Il n'en reste plus aujourd'hui que des débris de murs et des monceaux de cendres. Le feu a pris dimanche, le 8, à huit heures du soir, le long du canal, dans une étable. Le vent soufflait Sud-Ouest, c'est ce qui a sauvé la partie canadienne qui se trouve à l'Ouest. Les pertes se comptent par centaines de millions; des centaines de personnes ont péri et des millions sont à la belle étoile; c'est quelque chose d'affreux, de navrant. L'évêque Foley est dans le chemin; sa cathédrale et résidence, l'église Ste. Marie, tout est en cendres. Crois-moi heureux d'avoir été épargné avec mon peuple, et aide-moi à en remercier le bon Dieu avec mes amis du Canada."

Nous regrettons, cependant d'apprendre que M. Alexandre Bengley, Vice-Prés. de la 7ème Convention Nationale des Canadiens émigrés, ait perdu près de \$25,000 dans cet incendie.

Le mormonisme se débat sous les étreintes de la civilisation qui s'avance dans l'Ouest. Brigham Young est traîné en cour criminelle, pour cohabitation lascive, et criminelle avec Harriet Cook en 1854; Lucy Decker, 1857; Alvira Decker (sœur de Lucy), 1857; Augustine Cobb, 1857; Zina Jacobs, 1858; Emily Partridge, 1859; Eliza Snow, 1859; Harriett Barney, 1860; Lucy Bigelow, 1853; Emily Free, 1853; Amelia Folsom, 1863; Eliza Webb, 1867; Mary Vancott Cobb, 1867; Eliza Burgess, 1858; Margaret Pierce, 1865; Martha Boker, 1853.

Il y a 59 témoins choisis parmi les enfants, les amis et les proches du prophète de l'Utah!

Les mormones ont envoyé une pétition de 50 pieds de longueur, à Washington, demandant la prohibition de la polygamie. Il doit être temps en effet de mettre à bas cette institution anti-chrétienne qu'on a laissé fleurir au sein de la République Américaine.

A New York la lutte électorale se prépare sous les auspices les plus sombres. Le parti démocrate, s'il veut passer pour décent, devra nécessairement jeter par-dessus bord le *ring* du Tammany, Tweed-Hall et consorts. Il faut avouer que des hommes de cette trempe jettent du louche sur un parti.

On attend toujours le grand duc Alexis. Depuis huit jours le ministre de Russie, fait son stage sur les quais de New York et revient sans son homme. Il pourrait chanter avec bon droit, la chanson d'Offenbach, dans la Grande Duchesse.

Pour épouser une princesse
Le Prince Paul s'en est allé.
Mais il paraît que rien ne presse!
Le mariage est reculé.
Aussitôt que paraît l'aurore
Le Prince Paul met des gants blancs.
Est-ce aujourd'hui? non pas encore
Alors le Prince ôte ses gants!!

Pauvre grand duc Alexis, que de transes il donne à tout le monde dans New York!

Pour terminer, voici quelques nouvelles empruntées à la *Renaissance* Louisianaise; elles ont leur importance: "Un télégramme annonce l'acquiescement honorable de M. Victor Place, ancien Consul de France à New York, qui avait été accusé de fraudes considérables pratiquées dans les contrats de fournitures d'armes pour le gouvernement français. La malignité, l'esprit de parti, et, hélas! le triste plaisir d'abaisser les hommes en place, s'étaient donné carrière à ce sujet, en accablant d'outrages et de calomnies le fonctionnaire accusé. Tout cet échafaudage de méchanceté s'écroule aujourd'hui sur ses auteurs, en infligeant une fois de plus aux calomnieux la honte d'un démenti solennel. Nous sommes heureux de voir M. Place sortir triomphant, sinon consolé, de cette cruelle épreuve."

D'après les rapports de Washington, la récolte de coton ne serait pas si merveilleuse qu'on ne s'y attendait. La rouille, d'un côté, les pluies, de l'autre, ont nui à la moisson. On n'espère pas tirer cette année plus de trois millions de balles. Nous croyons que ce rapport exagère le mal.

Une tempête de sable ou sirocco a traversé la Californie. Il a dispersé des troupeaux de moutons montant au chiffre de 50,000 têtes; ils se sont perdus dans les montagnes.

FERD. GAGNON.

FRUITS DE LA 7ÈME CONVENTION DES CANADIENS ÉMIGRÉS.

Voici que la Convention de Worcester produit d'heureux résultats.

Jedi, le 26 Octobre, les Canadiens de Millbury convoquaient une grande assemblée nationale pour aviser aux moyens d'établir une école française. Le Rév. Messire Doherty, le devoue pasteur de Millbury, avait bien voulu honorer l'assemblée de sa présence.

Invité à Millbury, par nos compatriotes et les lecteurs de l'*Opinion Publique*, qui sont dans ce village, nous assistions à la soirée de jeudi, de même que Charles Lalime, Ecr., avocat de Worcester et agent général pour une Assurance sur la vie. M. Joseph Thériaque, de Millbury, Chs. Lalime, Ecr., de Worcester, et M. Phaneuf, de Millbury, furent nommés Président, Vice-Président et Secrétaire par les deux cents personnes présentes. M. le Président ouvrit la séance avec de bonnes remarques sur la nécessité des écoles françaises. Invité à prendre la parole, nous avons cherché à démontrer la nécessité et les bienfaits de l'éducation en général, et de l'instruction catholique, et en langue française, aux points de vue de nos intérêts individuels et nationaux. M. Lalime, corroborant d'une manière habile nos remarques et démontra l'utilité des Assurances sur la vie.

Le Rév. M. Doherty fut très-éloquent. En prêtre dévoué, et en ami des Canadiens, il promit à ses paroissiens que s'ils souscrivaient \$200, ou \$300, il en souscrirait autant pour leur école. Après quelques paroles de remerciements de la part du Président, la séance fut terminée.

Il nous fait plaisir de voir la petite population de Millbury, Mass., si bien mettre en application les sages conseils de la dernière Convention nationale. Bientôt nous pourrions annoncer à nos lecteurs, l'établissement définitif d'une école française, dans ce village. Près de 75 enfants fréquenteront. Courage, compatriotes, de Millbury, continuez votre belle œuvre. Votre exemple aura des

imitateurs, et tous vos compatriotes vous admirent, ne craignez pas les obstacles.

La cause de l'éducation est grande et noble, soyez-en les champions dévoués.

FERD. GAGNON.

CORRESPONDANCE.

Richmond, 10 Octobre 1871.

MM. les Rédacteurs du *Protecteur Canadien*.

Messieurs,

Connaissant avec quel plaisir vous publiez toutes les correspondances qui ont trait aux catholiques des Etats-Unis, je prends la liberté de vous adresser le rapport exact d'une mission prêchée cette semaine, dans cette paroisse, par les RR. Pp. Deham et Kupke. Inutile de vous dire que la voix des éloquents missionnaires ne s'est pas fait entendre en vain; depuis le premier jour jusqu'au dernier, le même empressement à assister aux offices, aux nombre de trois chaque jour, et la bénédiction du Très-Saint Sacrement le soir, s'est fait remarquer. Dimanche dernier, Mgr. l'Evêque a conféré le Sacrement de Confirmation à 101 personnes, tant enfants qu'adultes. Cette cérémonie fut très-imposante. Après l'office du matin, les catholiques de cette paroisse se formèrent en procession et se rendirent au cimetière, situé à un mille de l'église, pour assister à la bénédiction de ce terrain qui doit être leur dernière demeure. Parmi l'assistance on remarquait bon nombre de protestants. Après cette touchante cérémonie, chacun se retira emportant un agréable souvenir de cette journée. Il est à souhaiter que ces missions se renouvellent plus souvent. Le nombre de communions durant la retraite fut de 550. Ce dernier fait n'a pas besoin de commentaires. Il parle hautement de la piété des catholiques de Richmond et de leur attachement à la foi de leurs pères.

Votre, etc,

F. X. GUIMOND.

NATURALISATION.

On nous apprend que dans une seule journée près de 120 Canadiens se sont fait naturaliser à Southbridge, Mass., il y a un mois. On dit aussi qu'à Oxford, Mass., près de 25 Canadiens ont obtenu leurs papiers de naturalisation.

NOUVELLES.

Le feu exerce ses ravages en Pensylvanie.

La souscription de la ville de Worcester, pour les incendiés de l'Ouest atteint près de \$33,000.

La People's Insurance company de San Francisco, a suspendu ces paiements.

Le 30 novembre, sera le "Thanks-giving day," dans le New Hampshire.

Le Trésorier de Washington a dû remettre un million de billets pour remplacer les sommes qui ont été incendiées. La compagnie de Manhattan a été obligée de suspendre ses paiements; ses pertes se montent à un million et demi.

Au Brésil, nous avons à signaler l'abolition définitive de l'esclavage. Puisse cette mesure, excellente du reste, avoir été sagement prise.

CONVERSION.—Mme. Mary Jane Smith, de Great-Falls, New-Hampshire, a abjuré le protestantisme et reçu le baptême des mains du Rév. Père Canavan, le 24 septembre dernier. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme. Machil Lord.

Ce qui suit est traduit de l'anglais:

"Si un éditeur oublie quelque chose, c'est un paresseux. S'il parle des choses telles qu'elles sont, les gens sont fâchés. S'il repolit, s'il adoucit les points rudes, il est acheté. S'il ne donne pas à ses lecteurs des choses piquantes à lire, c'est un mulet. S'il leur en donne, c'est une tête légère et qui manque de fermeté. S'il condamne le mal, c'est un bon citoyen, mais dépourvu de discrétion. S'il ne fait pas mention des torts et des injustices qui se commettent, c'est un lâche. S'il manque de supporter un homme public, il le fait par dépit, il est l'instrument d'une clique. S'il se laisse aller aux personnalités, c'est un polisson; s'il ne le fait pas, son journal est sombre et insipide."

CINQ TOMBEAUX.—L'*Indépendance Belge* du 30 juillet raconte l'excentricité suivante américaine, qui lui paraît digne d'être proposée, pour être imitée, aux patriotes dont le pays natal voit s'augmenter trop peu la population.

Dans le cimetière d'une petite ville du Connecticut, on voit une espèce de terrain ceint d'une grille de fer, dans lequel il y a quatre tombes situées aux points cardinaux et une tombe centrale de laquelle partent des files de cyprès qui aboutissent aux quatre tombes dont nous avons parlé, et sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes:

Ma première femme
Ma seconde femme
Ma troisième femme
Ma quatrième femme.

Sur la tombe centrale enfin on lit:
Notre mari.

Le patriote américain qui eut l'heureuse idée de faire entourer sa propre tombe par celles de ses femmes laissa trente-deux enfants et cent trois neveux.

DÉCÈS.

A Eastman, Wis., le 16 Septembre dernier, Dame Louise Ducharme, épouse de M. Louis Boucher, âgée de 45 ans.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Soussigné et endossées: "Soumission pour la Rivière St. Pierre." seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAM. le 28 Octobre courant, à midi, pour l'amélioration d'une partie du Canal de la Rivière St. Pierre.

Les Plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine, Montréal, Lundi, le 16 courant, et les jours suivants, et on peut aussi y obtenir des blancs de Soumission et toute autre information désirable.

Le Département ne s'oblige pas, cependant, d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics }
Ottawa, 13 Octobre 1871. } 2-42c

Institut Télégraphique de la Puissance.

89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.Q.

GEORGE E. DESBARATS,
Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe électrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'abandonné.

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$50 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à \$150 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiés et reçus, tel que pratique sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande de des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune de pense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lo qu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS,
Propriétaire.

Montreal, Septembre 1871.

A PRETER.

\$20,000 sur Propriétés de Ville ou de Campagne.

S'adresser à L. BEDARD, Notaire.

No. 10 Rue St. Jacques.

2-23

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

2-25zz

\$30,000 VALANT

EN
HARDES FAITES
DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES
FRANÇAIS ET ANGLAIS
NOUVELLEMENT IMPORTÉS

20 POUR CENT
AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE
VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, etc.
A DES PRIX TRES MODERES
R. DEZIEL,
NO. 131, RUE ST. JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 33, RUE NOTRE-DAME.

2-31zz

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES
et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du *Canadian Illustrated News*, *Healthstone*, et de l'*Opinion Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36tl.

REFRIGERANTS PATENTÉS.
DE \$8 A \$40.

Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employés les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE,
COUCHETTES EN FER,
FONDS A RESSORTS DE TACHER,
OBJETS EN ETAIN ET VERNISSE,
POTS A THE ET CAFE AMELIORÉS,
ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.
MEILLEUR ET CIE.,
528, Rue Craig.

2-18zz

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX.
SÉNÉCAL & CIE., 485, Rue Craig. Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

NOUVELLES PUBLICATIONS.

LE PROTESTANTISME
JUGÉ ET CONDAMNÉ

PAR LES
PROTESTANTS.

Petit in-8 de 500 pages,
par l'Abbé C. GUILLEME, Curé de St. André-Avellin,
Ouvrage revêtu de l'approbation de
S. G. LEVEQUE D'OTTAWA.

PRIX: - - - - - \$1.00

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE

FLORE DU CANADA.

62 pages de texte et 31 pages de gravures,
PAR
L'Abbé J. MOYEN, S.S.,
Professeur de Sciences Naturelles au Collège de Montréal.

LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES,
COUVRETS, ECOLES, ACADEMIES.

Prix, cartonné: - - - - - \$0.40
" " la douzaine - - - - - 4.00

Ces deux ouvrages sont en vente chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Montréal, et Lépine & Darveau, Québec.

En gros seulement par l'Editeur,
GEORGE E. DESBARATS,
2-32ff Montréal.

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS
LES EPICIERIS RESPECTABLES. 2-33zz



LES SOUSSIGNÉS
qui ont remporté cinq premiers prix à l'Exposition Provinciale tenue à Montréal en 1870, viennent d'importer un assortiment de roues et d'essieux en acier, de qualité insurpassable. Tous s'accordent à dire que ces roues ne peuvent manquer, ayant plus de rails que les roues ordinaires.

Les soussignés invitent le Public à visiter leur grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.
D. GERVAIS & CIE.
No. 810 RUE CRAIG.

Dépot, 69, Rue Bonaventure.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa 27 Octobre 1871.
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

THOMAS MUSSEN

Marchand en Gros et en Détail de
SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES,
GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX.
De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES.

Tentures pour Salons, Françaises ou Nava, etc.,
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

HOS. ICE ST. JOSEPH, Montréal
2 Août, 1871.

M. J. D. LAWLOR:
MONSIEUR.—Dans des occasions précédentes, nos Sœurs ont donné leurs témoignages, en faveur de la Machine à Coudre Wheeler & Wilson; mais ayant dernièrement fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

RESPECTUEMENT,
SŒUR GAUTHIER

VILLA MARIA,
MONTREAL, 7 Septembre, 1871.

M. J. D. LAWLOR:
MONSIEUR.—Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles," fabriquée par vous, nous avons à vous informer qu'elle est, à notre estimation, supérieure à la Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait l'usage, pour les familles et les manufactures.

RESPECTUEMENT,
LA DIRECTRICE DE VILLA MARIA.

HOTEL-LEU DE ST. HYACINTHE,
11 Septembre, 1871.

M. J. D. LAWLOR, Montréal:
MONSIEUR.—Parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette Institution, nous avons, de votre manufacture, la "Singer Family," que nous sommes heureux de recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SŒURS DE LA CHARITE
DE L'HOTEL-DIEU DE ST. HYACINTHE;
2-41c-00

Chemin de Fer du Grand-Tronc.
SERVICE D'HIVER.

Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit:

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires	7.00 A.M.
Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires	2.00 P.M.
Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston	10.30 P.M.
Express pour Boston via Vermont Central	9.00 A.M.
Train de la Malle pour St. Jean et Roussé Point en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Comtes de Sud Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs de Lac Champlain	3.00 P.M.
Trains Express pour Boston, New-York, etc., via Vermont Central	3.30 P.M.
Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires	8.00 A.M.
Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires	8.00 P.M.
Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires	4.00 P.M.
Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires	6.00 A.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant,
25 Octobre, 1871.

ENSEIGNE DU CADENAS
D'OR. Le Soussigné est agent pour la *Catégorie Mocha* à vapeur, le Fer combiné à *gratifier* et repasser, le célèbre *Sapida* pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à chaïbon, *American Base Burner*.

L. J. A. SURVEYER,
24, RUE CRAIG,
Montréal.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.

Enseigne de la grosse Catégorie rouge, 98 Rue St. Laurent.
T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, convents, collèges et maisons particulières. Fournitures à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.

T. S. GEORGE,
88, RUE ST. LAURENT.

2-24zz



NE AITES USAGE QUE DE
L'EMPOIS DE GLENFIELD
Grandement employé dans la
BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,
Et dans celle de
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

1-47-zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.
ETABLIE 1828.
CHARLES GARTH ET CIE.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ
FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS
ET MACHINISTES, ETC., ETC.
Fabricants et Importateurs de
CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET
D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR: USINE A
CUIVRE ET A FER: APPAREILS A GAZ ET
A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.
Toutes sortes d'ouvrages pour
Usines à gaz, Etablissements Hydroélectriques, Distilleries
et Brasseries, Rôtisseries, Phares, etc., etc.

—Aussi:—
On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patente de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gazeliers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malleable et Fondus pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.
Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig,
1-47-zz MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News"
Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements,
Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an.
PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:
1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
319-RUE ST. ANTOINE-319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE
ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnans. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 15 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et au détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.

2-24zz (Etabli en 1859.)

J. D. NORMANDIN,
RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER
DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

Les abonnés de l'*Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT,
MONTREAL. 1-52zz

"L'Opinion Publique"
JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié tous les Jours à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année
Aux Etats-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois
5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, doivent être adressés à l'*Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.
Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada